

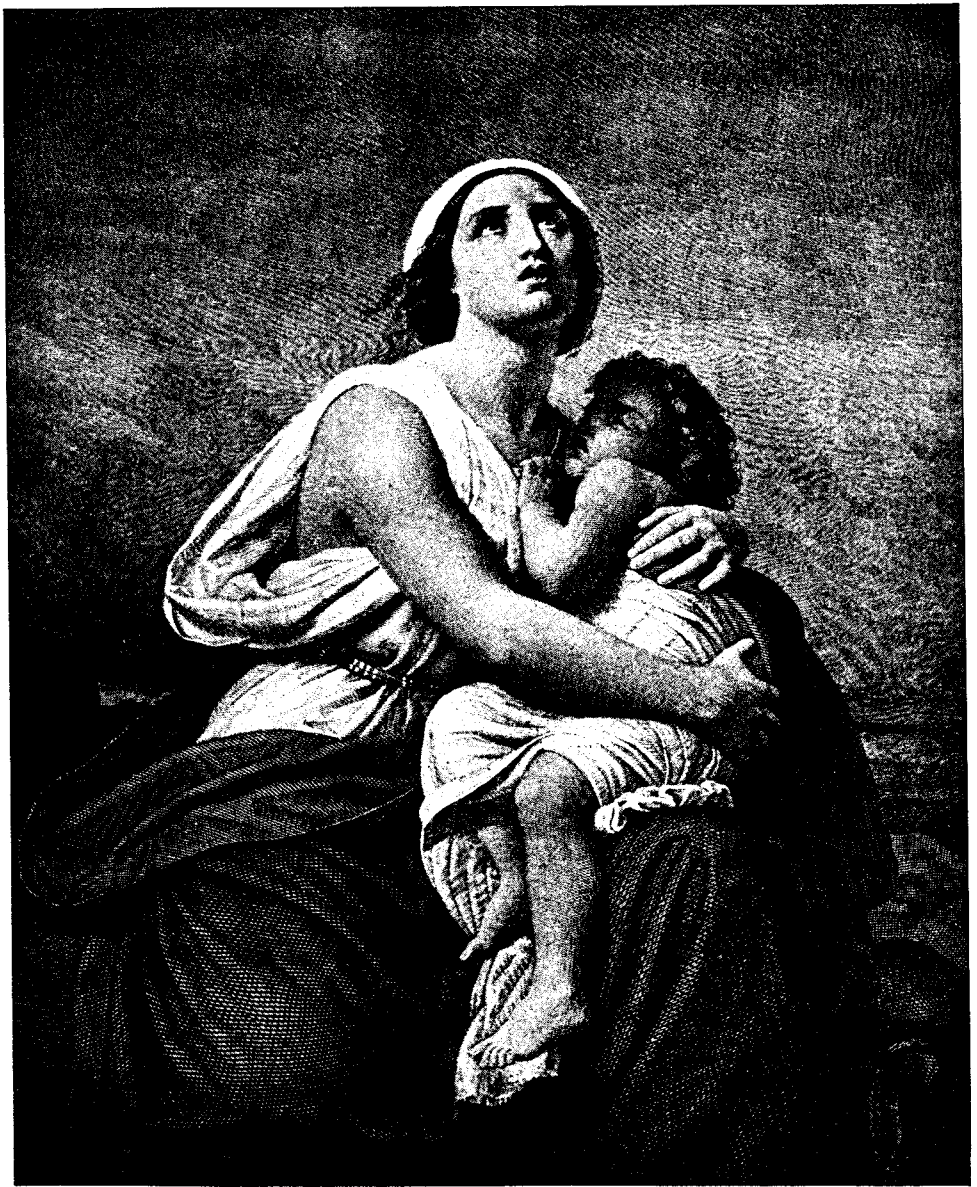
Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Pagination continue.**

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.





AGAR ET ISMAEL

D'APRÈS CHRÉTIEN KOHLER.

Nous savons de source certaine, puisque c'est l'Écriture sainte elle même qui nous l'apprend, que les servantes du temps d'Abraham n'étaient guère plus respectueuses ni plus soumises à leurs maîtresses que celles de nos jours ; elles savaient même, comme à présent, quitter la maison de leurs maîtres lorsqu'elles étaient justement réprimandées. Nous voyons, en effet, Agar s'enfuir parce qu'elle a été punie de son manque de respect envers sa maîtresse. Elle dut revenir cependant sur l'ordre de Dieu qui lui fut communiqué par un ange. Elle ne se corrigea pas pour cela, si l'on en juge par les procédés de son fils envers l'enfant de sa maîtresse, qui, cette fois, fut obligée de demander leur expulsion.

Abraham, malgré les répugnances qu'il éprouvait à se rendre au juste désir de sa femme, dut s'y résigner sur l'ordre de Dieu.

“ Il se leva de grand matin, nous dit la Bible, prit du pain et une outre pleine d'eau, qu'il mit sur l'épaule d'Agar, lui donna son fils, et la renvoya. Étant sortie, elle errait dans la solitude de Bersabée.

“ Et l'eau contenue dans l'outre étant épuisée, elle laissa son fils couché sous un des arbres qui étaient là, s'éloigna de lui d'un trait d'arc, et s'assit vis-à-vis, en disant : Je ne verrai point mourir mon enfant ; et élevant la voix à l'endroit où elle était assise, elle pleura.

“ Or Dieu écouta la voix de l'enfant ; et un ange de Dieu appela “ Agar du ciel, et lui dit : Agar, que faites-vous ? Ne craignez “ point ; car Dieu, du lieu où il se trouve, a écouté la voix de “ l'enfant.

“ Levez-vous, prenez l'enfant, et tenez-le par la main : parce que “ je le rendrai chef d'une grande nation.

“ Dieu lui ouvrit les yeux ; elle aperçut un puits, plein d'eau ; “ elle y alla, y remplit l'outre, et donna à boire à l'enfant”. (*La Genèse*, chap. XXI.)

Cet épisode de l'histoire d'Abraham a fourni aux artistes le sujet de nombreuses compositions.

A part quelques artistes de l'école primitive, bien peu ont pensé au sens mystique que saint Paul attache à ce départ d'Agar et d'Ismaël, mais ils ont été attirés par le côté pathétique du sujet.

Dans une peinture de Philippe Van Dyck, dit *Le petit Van Dyck*, au musée du Louvre, on voit *Sara présentant Agar à Abraham*. Le même sujet a été rendu par un artiste italien sur les murs du Campo Santo de Pise.

Rubens dans un tableau maintenant en Angleterre a représenté Sara menaçant d'un geste impérieux sa servante tout en pleurs.

Pierre de Cortone nous montre Agar revenant à la maison de ses maîtres sur l'ordre d'un ange.

Bien plus fréquentes sont les représentations d'*Abraham chassant Agar et Ismaël* sur la demande de Sara. La plus célèbre est le tableau du Guérchin au musée Brera, à Milan. Il doit sa renommée, croyons-nous, plutôt aux louanges exagérées que lui a prodiguées Byron qu'à son mérite, car nous n'avons pas pu y voir toutes les qualités qu'il y a trouvées. Abraham nous y donne bien plus l'idée d'un vieux mendiant insensible que d'un patriarche majestueux exécutant avec résignation la volonté de son Dieu, malgré les répugnances de son cœur de père. Agar y pleure comme une vulgaire servante que l'on jette à la porte pour ses méfaits.

Bien plus naturel d'expression, à notre sens, est le tableau de Govert Flinck sur le même sujet, qui se trouve dans la galerie de peinture de Berlin : Agar y regarde Abraham avec une expression d'angoisse suppliante, en lui montrant son fils, qui pleure de son côté, en s'essuyant les yeux de ses petits poings.

Rembrandt, le maître et l'ami de Flinck, que celui-ci imite quelquefois, jusqu'au point que leurs œuvres sont prises l'une pour l'autre, a aussi traité ce sujet dans une belle et dramatique composition. Agar, tout en pleurs et hésitante, quitte à regret le seuil de

la demeure d'où elle est chassée. Ismaël, au contraire, vêtu d'un riche costume oriental, marche en avant, sans crainte ni souci, promettant bien de devenir ce chasseur intrépide du désert, le père d'une nation restée invincible jusqu'à nos jours. Tout au fond du tableau on aperçoit Sara à une fenêtre, regardant d'une figure réjouie partir sa rivale.

Plus pathétiques encore et plus nombreuses sont les représentations d'*Agar et d'Ismaël dans le désert* de Bersabée. Tantôt Agar est montrée lorsqu'ayant épuisé l'eau que lui a donnée Abraham, elle abandonne son fils et s'éloigne pour ne pas le voir mourir ; d'autres fois, elle presse avec angoisse son enfant sur son sein, comme dans le tableau de Chrétien Kohler que nous reproduisons aujourd'hui.

Rembrandt a traité aussi ce dernier sujet avec tout le pathétique qu'il sait donner quelquefois à ses compositions dans un tableau qui se trouve maintenant dans la collection d'un particulier. Agar, assise sur le premier plan au pied d'un tronc d'arbre desséché, les mains jointes, dirige ses yeux gonflés de larmes vers le ciel, elle tourne le dos à son enfant étendu sur le sol à une certaine distance derrière elle.

Bien des artistes, tels que Claude Lorrain et le Gaspre, se sont peu préoccupés du désert où l'Écriture sainte place cette scène et l'ont représentée sur des hauteurs bien boisées ou dans des clairières verdoyantes. D'autres, comme le peintre dont l'œuvre nous occupe, ont oublié que l'enfant devait avoir à peu près treize ans lorsque le fait s'est accompli.

Quoi qu'il en soit, dans ce dernier tableau, la figure d'Agar est bien belle, l'expression d'angoisse maternelle bien rendue et les poses naturelles.

* * *

Kohler naquit en 1809 à Werben, en Prusse. Il fit ses études artistiques à l'Académie de peinture de Dusseldorf, sous la direction de Schadow. Une douce amitié régnait dans cette école naissante, mais déjà assez nombreuse. Maîtres et élèves, après avoir travaillé ensemble toute la journée, après s'être aidés de conseils et même de retouches réciproques, se recherchaient encore pour passer la soirée au café Stockamchem.

C'est là qu'ils vivaient de cette vie d'artistes, qui, pour eux et pour l'Allemagne, fut si riche en beaux résultats. Leurs femmes, leurs amis, souvent aussi le maître, venaient se joindre aux jeunes artistes. Les entretiens familiers, des discussions sans aigreur et

sans envie, une promenade sous le berceau ou entre des couches de légumes ; une pipe, un verre de bière, du lait caillé, le jeu de quilles, la course, suffisaient à leurs goûts simples : la mode ou le luxe n'avaient pas encore fixé le prix de leurs tableaux. Les plus riches d'entre eux étaient ceux à qui leur travail, au bout de l'année, avait produit de trois à cinq mille francs : c'était assez pour vivre, pas assez pour que la spéculation de l'art l'emportât sur l'art même. et pour que le plaisir de gagner de l'argent fût préféré au plaisir de bien faire. Combien une telle existence diffère de celle des peintres d'Italie au temps des Médicis, lorsqu'on voyait le Titien travailler le couteau au côté, Giorgione s'armer d'une cuirasse pour peindre dans un lieu public, Baroccio mourir empoisonné, le Dominiquin obligé de s'enfuir de Naples pour échapper à la fureur de ses rivaux, et tant d'autres succomber tragiquement victimes des haines et des passions de leurs confrères !

Doué des qualités les plus heureuses au moral comme au physique, attiré par une force irrésistible vers le beau sous toutes ses formes, le jeune Kohler fut remarqué et choyé par son maître dès son entrée à l'Académie. De son côté, l'élève ne fut pas ingrat et prouva sa reconnaissance par un travail assidu que le succès vint bientôt couronner. Ses tableaux les plus remarquables sont *la Rebecca à la fontaine*, un *Moïse sauré des eaux* et *Miriam*. Une grande fraîcheur de coloris distingue toutes ses peintures, ses figures, ses poses sont gracieuses et naïves tout à la fois ; elles portent l'empreinte d'un cœur aimant, bon, honnête, que la nature a traité avec prédilection.

* * *

Jacques Felsing, qui exécuta la gravure que nous reproduisons, naquit à Darmstadt en 1802. Il prit ses premières leçons de son père, puis devint l'élève de Giuseppe Longhi, professeur à l'école de gravure de Milan. Il passa dix années à Italie, travaillant à Rome, Florence et Naples ; il fut même quelque temps professeur à l'Académie de Florence. En 1832 il revint à Darmstadt, où il fut honoré du titre de graveur de la Cour. Il a laissé beaucoup de belles planches parmi lesquelles on remarque spécialement *la Poésie* d'après Kohler et *l'Agar et Ismaël* d'après le même, que nous admirons ici aujourd'hui. Elles furent exécutées de 1839 à 1840 pour l'*Art-Union* de Dusseldorf. Il mourut en 1883.

ALPHONSE LECLAIRE.



LA CHARITÉ
d'après le tableau de M. LANDELLE.

SOUS DES HAILLONS

Dans la ville de Noël, au tomber de la nuit,
Après avoir longtemps, pour tromper mon ennui,
Marché seul, au hasard, malgré le vent qui pique,
Je m'étais arrêté devant une boutique
Dont la montre à la mode étalait aux passants,
Sous sa lampe électrique aux feux éblouissants,
Dans un méli-mélo de couleurs éclatantes,
Un amoncellement de babioles tentantes
Qui m'avai: attiré par son rayonnement.

Pendant que j'observais cet amoncellement
 Réveillant dans mon cœur maint souvenir d'enfance,
 Je vis, à mon côté, pâli par la souffrance,
 Sous d'immondes haillons secoués par le vent,
 Un petit quémandeur extasié devant
 Deux énormes pantins, cocasses au possible,
 Qu'agitait vivement un ressort invisible.

L'enfant les dévorait d'un œil fauve et brutal,
 Comme l'angora guette, à travers un cristal
 Traversé par des jets de lumière dorée,
 Des poissons remuants dont l'écaille nacrée
 Lui jette des éclairs qui le font tressaillir.

Cependant, sous le ciel brillant comme un saphir,
 La bise maintenant devenait plus mordante,
 La neige des trottoirs plus âpre et plus strident
 Aux pieds des promeneurs pressés de regagner
 Le logis ; et toujours je restais à lorgner
 — Le cœur profondément ému de la rencontre—
 L'enfant déguenillé qui dardait sur la montre
 Son farouche regard jalousement haineux.

Tout à coup une femme, au maintien dédaigneux,
 Sous un ample manteau de fourrure exotique
 D'un ustre éblouissant, sortit de la boutique,
 Conduisant par la main un gracieux enfant
 Qui dans ses bras pressait, tout fier et triomphant,
 Une grosse poupée autant que lui vermeille.

En voyant apparaître une telle merveille,
 Le petit haillonneur, follement fasciné,
 Dans un emportement de fauve aiguillonné,
 Bondit vers le marmot que le plaisir transporte,
 Pour voir plus nettement le jouet qu'il emporte.

A son aspect, l'enfant gracieux et choyé
 Se cramponne à sa mère, et, d'un geste effrayé
 Trahissant le mépris, l'égoïsme et la haine,
 Repousse le fâcheux qui fixe son étrenne.

Celui-ci, comprenant l'horreur et le dédain
Que ses sales haillons ont inspirés soudain,
Restait stupéfié, comme cloué sur place,
Regardant tristement, sur le trottoir de glace,
S'éloigner l'enfant riche et le jouet charmant
Que le flot des piétons entraînait lentement.

Alors, tout attristé par son air misérable,
Voulant le consoler de l'affront qui l'accable,
Je cherchai dans ma poche et lui glissai des sous.

Le gamin me sourit avec de grands yeux fous,
Et, me jetant deux mots sur un ton brusque et rude
Où pourtant tout son cœur vibrait de gratitude,
Se mit à gambader d'un pied agile et dru ;
Puis, au lieu de courir—comme je l'avais cru—
Chercher un des jouets qu'il fixait tout à l'heure,
—Plein d'une convoitise où l'espoir est un leurre,—
Il mit soigneusement les sous dans son gilet
Et soudain détala, vif comme un feu follet,
Me criant, d'une voix toujours rude et maussade :

—Merci, Monsieur, merci pour le père malade !

W. CHAPMAN.



CAUSERIE LITTÉRAIRE ET ESTHÉTIQUE

Les classiques sont morts de vieillesse et d'épuisement, et on rencontre à peine quelques rares littérateurs pour faire leur éloge funèbre. Quoi ! vous étudiez encore Homère, Démosthène, Virgile, Cicéron, Racine, Corneille, Molière ? Il y a longtemps que nous avons rompu en visière à tous ces bibelots de la vieille école classique. Il faut être de son siècle, et notre siècle a ouvert une ère littéraire toute nouvelle. Le romantisme est la plus grande et la plus glorieuse révolution de l'esprit humain. Tout écrivain qui ne veut pas assister aux funérailles de ses œuvres, doit marcher sous l'étendard de la nouvelle école."

Voilà, à peu près, ce que déclament avec un enthousiasme lyrique les sectateurs littéraires de notre époque. Les classiques sont pour ces soi-disant héros du progrès, de pauvres gens attardés dans la poussière du dix-septième siècle et dans les bouquins poudreux de l'antiquité. Ils regardent de haut en bas, comme Gulliver considérait les habitants de Lilliput. Leurs prétentions sont-elles fondées ? Le romantisme est-il un progrès ? Est-il à propos d'être classique jusqu'au scrupule ? Sans avoir l'outrecuidance de vouloir trancher ces graves questions, nous essayerons de tracer, dans cette étude, un juste milieu entre les extrêmes.

Pour bien comprendre le romantisme, il faut se reporter à l'époque qui l'a vu naître. La tourmente révolutionnaire venait de renverser les trônes et les autels. Le vent de l'impiété, en ébranlant la base des convictions religieuses, " avait tari une des sources les plus fécondes d'inspirations littéraires " (1). Le dix-huitième siècle, desséché par le philosophisme, fut une époque d'analyse. On ne se contentait plus d'étudier les chefs-d'œuvre : on les mesurait au compas et à l'équerre ; on prétendait découvrir, sous le scalpel d'une glaciale analyse, les lois qui président à leur formation. On voulait tout mettre en formule, et soumettre à des règles fixes toutes les opérations de la faculté esthétique. Malheur au littérateur qui eût osé enjamber une de ces lois ! Malheur au dramaturge qui eût été assez téméraire pour violer la triple règle de l'unité ! On eût crié haro sur cet esprit asthmatique, indigne de marcher sur les hauteurs lumineuses des arts.

(1) Le P. Cahours.

Quelle était la conséquence naturelle de cet empiétement des règles ? On s'attacha à des formalités étrangères au beau, et on oublia les inspirations sublimes semées dans les immortels chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine. La littérature, resserrée sous l'étreinte inflexible d'innombrables règles arbitraires comme les momies dans leurs bandelettes, devint guindée, pâle, glaciale et sans vie comme elles. La périphrase, l'abstraction, le terme universel, firent invasion dans le style.

Dès lors, on le voit, la véritable école classique n'existait plus. Il fallait une réforme : le romantisme naquit. Une pléiade d'hommes de génie firent une immense levée de boucliers pour détrôner l'abus, et ce culte superstitieux des règles qui tenait sous leur poignet de fer la littérature agonisante.

S'ils s'étaient contentés de briser les entraves qui la retenaient captive ; s'ils avaient rompu les liens qui gênaient en elle la circulation et la vie ; s'ils avaient réprimé l'abus de la périphrase, au lieu de vouloir l'évincer du domaine littéraire ; s'ils avaient rejeté les règles arbitraires sans faire main basse sur celles qui sont utiles et nécessaires ; en un mot, s'ils avaient voulu faire revivre, en les perfectionnant, les traditions du siècle précédent, sans proclamer le protestantisme littéraire, nul doute que la littérature n'eût subi, sous leur impulsion gigantesque, une salutaire transformation.

Mais on ne s'arrête pas comme on veut sur le terrain glissant des réformes. On détrôna l'abus pour en mettre d'autres sur le pavois. On rejeta toute règle écrite, tout modèle. L'indépendance et l'infailibilité du goût furent proclamées. A l'ombre de ces dogmes fondamentaux on vit bientôt pulluler les sectes littéraires.

La littérature avait été guindée : elle prit une allure dévergondée ; elle était pâle : on la farda à outrance ; elle était abstraite : on rejeta l'idéal pour se plonger dans un réalisme plastique et matériel. Shakespeare avait donné, dans ses œuvres, l'exemple d'une liberté sans frein : il fut proclamé le dieu de la scène, et le drame devint un pastiche du poète anglais. Les Allemands, après avoir suivi pas à pas les classiques français, firent volte-face, et lancèrent soudain l'anathème à ce qu'ils avaient adoré.

“ Le ton glacé, dit Schiller, et la déclamation qui règnent dans le théâtre français, étouffent absolument la véritable nature, et les tragiques français, avec leur culte superstitieux du décorum, se mettent tout à fait dans l'impossibilité de peindre la nature humaine dans sa vérité. Le décorum, quelque part qu'il soit, fût-il à sa véritable place, fausse toujours l'expression de la nature, et cette expression est requise impérieusement par l'art. C'est à

“ peine si dans la tragédie française nous pouvons nous persuader
 “ que les héros souffrent ; car les personnages s'expliquent, sur
 “ l'état de leur âme, comme ferait l'homme le plus calme, et ne
 “ laissent jamais la nature en liberté” (1).

Lorsque les *Considérations sur l'Allemagne* de Mme de Staël eurent fait connaître, en France la révolution allemande, Victor Hugo y vit l'aurore d'une époque nouvelle. Il poussa un cri d'émancipation et leva l'étendard de la révolte contre la vieille monarchie classique. La préface de *Cromwell* fut le manifeste de l'indépendance.

Il y a dans le romantisme trois grands traits plus saillants que les autres, et que nous étudierons successivement. Ce sont : 1° l'indépendance des règles, 2° la négation de l'idéal, 3° l'abus du coloris.

“ Disons-le donc hardiment, s'écriait Victor Hugo, le temps est
 “ venu, et il serait étrange qu'à cette époque de liberté, la lumière
 “ pénétrât partout excepté dans ce qu'il y a de plus nativement
 “ libre au monde, les choses de la pensée. Mettons le marteau
 “ dans les théories, les poétiques et les systèmes ; jetons bas ce
 “ vieux plâtrage qui masque les façades de l'art : il n'y a ni règles
 “ ni modèles, ou plutôt, il n'y a d'autres règles que les lois géné-
 “ rales de la nature qui planent sur l'art tout entier ” (2).

L'indépendance des règles telle que formulée par le patriarche du romantisme, est elle admissible ? Voilà la question qui se pose d'abord devant nous. Nous avons dit plus haut que l'amour excessif des règles avait desséché les arts au dernier siècle. Lemer cier, dans son *Cours analytique de littérature*, avait tracé vingt-cinq règles du genre dramatique et autant de l'épopée. Toutes les régions littéraires avaient un code détaillé, étaient circonscrites par des frontières. Les muses ne pouvaient plus faire un mouvement sans passer par d'interminables formalités. Ces carabins de la littérature disséquaient les chefs-d'œuvre, et prétendaient y trouver les lois que devaient suivre tous ceux qui entreprendraient un travail analogue. Ils disaient : “ Homère et Virgile sont “ arrivés par cette voie à des chefs-d'œuvre, donc c'est par là “ qu'il faut passer,” et ils promulguaient une nouvelle loi littéraire. Or, vouloir marquer une voie unique à tous les esprits ; vouloir que le beau, dans un genre, se manifeste toujours sous les mêmes as-

(1) *Essai sur l'esthétique.*

(2) Préface de *Cromwell.*

pects, c'est ériger en principe une grande erreur. Les arts ont pour fin l'expression du beau idéal, au moyen de signes matériels qui varient dans chacun d'eux. Or, le beau idéal est un rayon de l'éternelle Beauté reflété dans les créatures et recueilli par le travail de la méditation artistique. Partant, n'est-il pas évident que cet idéal est infini dans sa source et dans ses manifestations et qu'il serait absurde de vouloir le pincer dans une formule, ou déterminer un procédé général pour l'exprimer ?

Une comparaison fera mieux comprendre notre pensée. Le soleil est une source de lumière dans notre système planétaire. Tout ce qui est éclairé reflète quelques-uns de ses rayons. Dire, en face d'un objet lumineux : voici la lumière, voici le soleil, c'est prendre un reflet pour l'astre radieux, et renfermer dans des limites étroites ce qui est illimité.

Eh bien ! Dieu est l'astre d'où toute beauté émane. Toutes les perfections de ce monde visible sont des rayons échappés à cet éternel foyer. Ces rayons de beauté qui sont la source de l'idéal, sont infinis et ne peuvent, conséquemment, être enfermés dans une définition. Or, dire qu'il n'y a qu'un chemin pour arriver à un idéal qui peut varier à l'infini, c'est dire que le soleil n'a qu'un rayon, que cet astre immense ne peut être vu que d'un point, et que l'infini ne peut se manifester que d'une manière au regard de l'artiste (1).

Le romantisme pouvait donc dire : " Mettons le marteau dans les théories et les règles arbitraires. Le beau est infini : ne l'emprisonnez pas dans vos formules. Laissez le poète voltiger en

(1) Nous ne voulons pas dire ici que le procédé subjectif de l'artiste doive varier autant que les manifestations objectives du beau. Cela est impossible et n'est pas nécessaire. Nous soutenons seulement que l'artiste peut arriver à l'expression de l'idéal par une multitude de voies. Le beau, objectivement, est illimité et peut se prêter à tous les procédés. Subjectivement, il se révèle selon les lois de notre intelligence et la portée des esprits. Or, ces lois de l'intelligence sont universelles et ouvrent des horizons presque sans limites ; et le rayon visuel des esprits varie dans chaque individu. Conséquemment, l'idéal peut se manifester diversement à l'âme, et il est impossible d'astreindre tous les esprits à un même procédé.

Je jette un regard sur la nature. Quelle immense variété de fleurs ! D'où viennent ces innombrables couleurs, ces nuances infinies dans des fleurs épanouies sous le même ciel ? Ne se sont-elles pas assimilées la même lumière et la même chaleur ? Pourquoi cette différence ? C'est que l'assimilation se fait selon les exigences de chaque plante. De là, la variété et la beauté ?

Les artistes, eux aussi, sont éclairés et réchauffés par le même astre, l'idéal. Ils s'en assimilent les rayons selon leurs talents naturels et l'étendue de leur génie. Il n'est pas plus possible de les astreindre tous au même procédé, que de faire croître toutes les fleurs selon le même mode d'assimilation. Deux artistes de talents différents auront difficilement la même manière de concevoir et d'exprimer l'idéal.

liberté dans le ciel azuré du beau, soumis aux lois générales de la raison et du goût.”

Mais, parce qu'il y a des règles arbitraires, l'écrivain est-il autorisé à proscrire celles qui sont nécessaires ? On le voit, il faut faire ici une distinction.

Il y a, dans l'ordre logique, des vérités qui ont le pas sur les autres, et qui communiquent leur lumière à toutes les connaissances humaines. Ce sont les premiers jugements de la raison lorsque le monde sensible se révèle à elle. Ces principes sont si lumineux qu'on ne peut les ignorer sans être aveugle ; mais dès qu'on s'en éloigne dans les circuits du raisonnement, l'ombre croît, la certitude diminue, et, devant la raison incertaine, s'ouvrent une multitude de chemins d'autant plus ténébreux qu'elle s'en écarte davantage. Libre à l'homme de suivre l'une ou l'autre de ces voies ; mais il ne peut rejeter les premiers principes sans se jeter dans l'absurde.

Or, le beau, c'est la splendeur du vrai ; c'est le vrai parlant à l'intelligence et à la sensibilité. Il faut donc trouver, en esthétique des principes universels, des axiomes évidents qui s'imposent au goût, et dont on ne peut s'éloigner sans échouer sur l'écueil du ridicule et du monstrueux.

Ces lois générales du beau sont : l'unité, la vérité, la proportion, la symétrie, l'harmonie, etc. Dans un édifice, par exemple, l'unité de coup d'œil et le parallélisme des étages, sont des conditions essentielles de beauté. Et, n'est-il pas évident qu'une statue qui aurait des oreilles de grandeur différente, des yeux disparates, des bras inégaux, serait regardée comme monstrueuse ? Un portique soutenu par des colonnes qui se correspondent sans avoir le même diamètre, la même hauteur de fût et sans appartenir au même style, ne serait-il pas, aux yeux d'un paysan même, une monstruosité architecturale ? C'est qu'on touche ici à la grande loi de l'unité et de la symétrie, qui sont comme les premiers principes en esthétique.

“ Un orateur ne saurait plaire ni persuader, sans offrir à l'auditeur le vrai, l'ordre, l'honnêteté. Le vrai, parce que le beau n'est que la splendeur et que la parole n'est instituée que pour en être l'interprète ; l'ordre, parce qu'il y en a un dans toute vérité et que tout discours doit être ordonné pour montrer la vérité dans son vrai jour, de sorte que chacune des parties communique aux autres une lumière naturelle ; l'honnêteté, c'est-à-dire le respect pour la religion et la pudeur, parce que nous portons tous dans

“ l'âme un sentiment d'honneur composé de ces deux vertus, et “ qui s'offense de ce qui les blesse ” (1).

Il y a donc, en architecture et en éloquence (et il en est ainsi de tous les arts) des lois déterminées par la nature, et qu'on ne peut violer sans tomber dans le mauvais goût. Shakespeare lui-même, ce génie ivre d'indépendance, les a observées, et ce n'est qu'à ce prix qu'il a produit des chefs-d'œuvre, dont les défauts ne feront jamais oublier les sublimes beautés. Mais dans toutes les questions qui n'ont avec ces premiers principes qu'une connexion incertaine, l'artiste est libre de suivre le chemin qu'il veut.

L'école romantique dit qu'elle ne veut pas rejeter ces lois essentielles de l'intelligence et du goût. Ce n'est qu'aux règles écrites, formulées par l'école classique qu'elle en veut, et c'est sur ce terrain qu'il nous faut la combattre.

Partons d'un principe admis de tous : l'esprit humain ne peut créer une œuvre artistique quelconque sans suivre certaines lois qui découlent de la nature même de notre intelligence et du sujet. Ces lois n'ont pas toujours été formulées. Les hommes du génie, “ ceux qui sentent du ciel l'influence secrète ”, les découvrent dans le sanctuaire intime de leur âme, parce qu'elles sont comme l'expression de la nature raisonnable. Plus le génie est élevé, plus son regard est perçant, plus il voit clairement ces règles qui doivent contrôler les jugements du goût. Un esprit vulgaire ne les verra qu'à travers un voile, se méprendra souvent sur leurs applications, et errera dans une multitude de questions d'ensemble et de détail. Pourquoi ? parce que, à part les plus grands principes dont nous avons parlé, toutes les régions du beau et du vrai restent dans un demi-jour où l'on ne peut avancer sans tâtonnements ou sans guide.

Or, n'est-il pas évident que si ces lois essentielles étaient mieux connues et mieux comprises, les artistes pourraient éviter bien des aberrations de goût ? Puisque la plupart se trompent en s'éloignant de ces lois qu'ils prétendent suivre, il est incontestable que si elles étaient expliquées, analysées, clairement formulées et mises à la portée de tous, les génies eux-mêmes pourraient plus facilement les suivre, et le vulgaire, ce troupeau qui doit nécessairement marcher sur les brisées des autres, pourrait avancer sans s'égarer.

Eh bien ! la plupart des règles enseignées par la véritable école classique, ne sont rien autre chose que ces lois de l'intelligence

(1) Le Père André, *Essai sur le beau*.

observées dans les œuvres d'art, et formulées par Aristote, Cicéron, Boileau, c'est-à-dire par des hommes qui ont éclairé l'humanité par la pureté de leur goût, ou par des œuvres immortelles. Ces lois nécessaires à l'artiste, peuvent-elles devenir un obstacle quand une définition ou une formule nous les montre avec clarté et précision ?

Quoi ? le voyageur cesse-t-il d'être libre quand je lui indique une voie sûre qui le conduit infailliblement au terme de son voyage ?

Quoi ! le sculpteur est-il ralenti ou entravé dans l'essor de sa conception, lorsque je lui montre clairement les principes qu'il ne peut pas cesser de suivre sans cesser d'être artiste, et qu'il n'entrevoit que d'une manière vague et confuse ?

Quoi ! l'orateur est-il moins éloquent lorsqu'on lui enseigne que sans cet ordre logique qui donne au discours l'unité vitale et esthétique, il ne saurait persuader ?

Le romantisme est donc en contradiction avec lui-même : Il admet " les lois de la nature qui planent sur l'art tout entier," et rejette les règles écrites qui ne sont que l'expression de ces lois qu'il prétend observer. L'artiste romantique doit, sous prétexte de liberté, mépriser les voies tracées, fermer les yeux à la lumière de l'expérience, et se frayer un chemin dans l'inconnu.

" Mais la liberté de conception, qu'en faites-vous, s'écrie le romantisme ? Il faut que les arts soient libres. Voulez-vous emprisonner les muses dans vos règles stériles ? "

Quand cette secte littéraire demande à grands cris la liberté de l'art, savez-vous ce qu'elle veut ? C'est une charte de libertinage, c'est un passe-port pour sortir impunément des frontières du sens commun. Victor Hugo invective contre les règles dramatiques. Et pourquoi ? pour donner à la tragédie l'étendue d'un poème épique. Lisez *Cromwell*, si vous en avez le courage. Les classiques avaient tracé des règles qui déterminent la durée du drame. Le simple bon sens indique qu'un spectateur ne peut s'intéresser pendant vingt-quatre heures à une pièce, et que les acteurs d'un drame de cette poussée seraient bien avant la fin *vox clamans in deserto*.

En demandant la liberté de l'art, on veut encore un permis de suivre toutes les fantaisies d'une imagination débridée, de mêler le beau et le difforme, le grotesque et le tragique, le sublime et le bouffon. *Notre-Dame de Paris*, *Han d'Islande*, *Quasimodo*, *Jean Valjean*, *Caligula*, *Antony* et mainte autre production de cet acabit, ne sont-ils pas l'application, la réalisation de la théorie de l'énorme,

du monstrueux, de l'extraordinaire? La liberté qu'ils veulent, c'est celle d'aller à la curée de toutes les extravagances, de toutes les monstruosités, et d'être impunément ridicules.

“ Mais, disait Victor Hugo, Homère et Virgile ne se sont-ils pas servis du monstrueux, du grotesque, du difforme pour faire ressortir le sublime? Thersite et Vulcain ne sont-ils pas des personnages grotesques qui mettent en lumière les grandes figures d'Achille et de Jupiter? Virgile n'a-t-il pas peint les cyclopes et les harpies hideuses, au troisième livre de l'*Enéide*? Que signifient les tritons, les furies, les satyres, les sirènes, les centaures, Protée et mille autres créations analogues, sinon que les anciens se servaient du grotesque et du difforme? ”

Les anciens, nous ne le contestons pas, ont quelquefois fait usage du difforme, comme moyen de contraste. Il faut des ombres pour mettre en évidence les figures lumineuses. Mais quand ont-ils fait du grotesque et du monstrueux le fond d'un ouvrage? Amateurs passionnés du beau, ils comprenaient que le but des arts est de plaire et qu'on ne plaît pas par des ignominies et des horreurs. Il y a un Thersite dans l'*Iliade*; mais quelle place y occupe-t-il? C'est un comparse qui fait briller, par le contraste, les héros qui occupent la scène. Les romantiques, eux, veulent prendre un sujet difforme, et concentrer sur lui l'attention pendant tout le cours d'un ouvrage. *Han d'Islande*, par exemple, n'est-il pas une espèce d'ours mal léché, qui boit dans un crâne humain et marche à quatre pattes, dans le repaire où il vit?

Sans doute, la liberté de conception est nécessaire. Le beau artistique est une fleur. Or, la fleur, pour s'épanouir, a besoin d'air, de lumière, d'espace. Il faut qu'elle puisse librement dresser sa corolle vers le soleil et recevoir, dans son calice, la rosée du ciel. Mais les règles classiques ne sont pas un obstacle au libre épanouissement d'un chef-d'œuvre. Elles ne font que délimiter l'horizon du beau; au delà, il ne saurait y avoir que le laid et le difforme. Elles indiquent au génie une voie large et lumineuse, et le laissent se mouvoir entre les lignes de démarcation qu'elles tracent. Elles disent à l'artiste: Voici les régions de la lumière; a-t-il besoin d'aller se jeter dans les ténèbres? Sans règles, le génie même marche dans l'ombre et n'avance qu'en tâtonnant sur un terrain glissant, où son pied choppe souvent contre de graves défauts. S'il avait un chemin tracé, il pourrait donner libre carrière à l'enthousiasme divin qui l'inspire, et marcher sûrement à la lumière de ceux qui l'ont précédé.

La conception d'une œuvre d'art ressemble à la fécondation

d'une fleur. Que des matières étrangères viennent donner au pollen une direction ou une acreté anormale ; qu'un objet opaque intercepte à la plante la lumière du soleil nécessaire à ce moment mystérieux, les ovules ne tardent pas à se dessécher, et bientôt, la fleur tombe de son pédoncule, languissante, stérile, flétrie. Mais les lois essentielles qui président à son mode d'évolution et de croissance, ne sauraient la gêner.

De même, que des pensées étrangères viennent influencer sur la faculté esthétique au moment où s'élabore le travail de la conception, ou que des règles inflexibles et arbitraires viennent presser de leur étreinte glacée l'œuvre conçue, aussitôt la conception, gênée dans son évolution, dépérit et s'affaïsse ; et si jamais elle vient au jour, elle sera incolore et rachitique, et n'arrivera jamais à cet épauouissement, à cette beauté virginale qui respandit dans les œuvres conçues sous la libre influence de l'idéal.

Victor Hugo n'avait pas la liberté de conception, lorsqu'il entreprenait des poèmes à effet pour soutenir des théories. Voltaire n'avait pas la liberté de conception, lorsqu'il composait des ouvrages dans le but de lancer au Christ et à sa religion sainte des outrages et des blasphèmes. Aussi, malgré leur génie facile, où sont les œuvres de Victor Hugo ou de Voltaire qui ont jamais fait naître dans un cœur l'émotion esthétique ?

En définitive, nous savons gré au romantisme d'avoir brisé les entraves et rejeté les règles arbitraires ; nous lui savons gré d'être revenu à la nature, dont l'école de Voltaire s'était éloignée. Nous lui savons gré d'avoir évincé du Pindé Lemercier et tous ces analystes arides, vrais génies des tempêtes qui infestaient l'océan poétique et se dressaient, le front couronné d'éclairs et de foudres, devant les poètes qui osaient franchir le parallèle de leur zone torride. Depuis Chateaubriand, personne n'ose dire :

De la religion les mystères terribles
 D'ornements égayés ne sont point susceptibles ;
 L'Evangile, à nos yeux, n'offre de tous côtés,
 Que pénitence à faire et tourments mérités.

Les Martyrs et le *Génie du Christianisme* seront un éternel démenti en face de cette doctrine du vieux code. La religion a toujours fourni aux poètes leurs plus belles et leurs plus sublimes inspirations.

Nous lui savons gré d'avoir élagué l'unité de temps et de lieu, dans le drame ; c'étaient des entraves inutiles et étrangères à l'esthétique, l'unité d'action et de fait suffit. Shakespeare a créé des chefs-d'œuvre en négligeant les autres.

Le romantisme eût pu rejeter plusieurs règles de versification qui entravent le vers, le rendent raide, guindé, monotone, sans rien ajouter à l'harmonie. Le vers français n'est-il pas assez embarrassé par les rimes ? Pourquoi faut-il qu'un inflexible hémistiche, à cheval sur chaque vers, en paralyse l'essor ? Ne serait-il pas à propos de l'omettre quelquefois, ou du moins d'en diminuer la rigueur, pour permettre au sens de continuer sa route, sans relâcher au milieu de chaque vers, comme les anciennes diligences à leurs relais ? On ferait ainsi disparaître l'uniformité et la monotonie.

Pourquoi proscrire l'enjambement discret et l'inversion, lorsqu'on les admire comme une beauté dans Virgile et dans Homère ? Pourquoi, surtout, augmenter la richesse des rimes au détriment de la pensée ?

On va me taxer ici de témérité. J'entends déjà gronder une multitude d'écrivains qui ne tiennent à toutes les règles de la versification que parce qu'ils n'écrivent qu'en prose. Je me hâte de citer Fénelon, dont je n'ai fait que répéter les pensées :

“ Je crois qu'il serait à propos de mettre nos poètes un peu plus
 “ au large sur les rimes, pour leur donner le moyen d'être plus
 “ exacts sur le sens et sur l'harmonie On épargnerait ainsi aux
 “ poètes bien des tours forcés et des épithètes cousues Notre
 “ versification, trop gênante, engage souvent les meilleurs poètes
 “ tragiques à faire des vers chargés d'épithètes pour attraper la rime.
 “ Pour faire un bon vers, on l'accompagne d'un autre qui le gâte,
 “ Par exemple, je suis charmé quand je lis :

“ Que voulez-vous qu'il fit contre trois ?—
 Qu'il mourût !

“ Mais je ne puis souffrir le vers que la rime amène aussitôt :

“ Ou qu'un beau désespoir alors le secourût.

“La sévérité de notre langue contre presque toutes les in-
 “ versions de phrases augmente encore la difficulté de faire des
 “ vers français.... Nous serions tentés de croire qu'on a cherché le
 “ difficile plutôt que le beau. Au contraire, les anciens facilitaient
 “ par des inversions fréquentes les belles cadences, la variété et
 “ les expressions passionnées,” etc. (1).

Voilà le terrain où le romantisme devait exercer son activité révolutionnaire. Mais cette réforme n'était pas de son goût. Il voulait briser les freins salutaires qui règlent l'imagination sans entraver

(1) *Lettre à l'Académie.*

le génie. Voilà une de ses fautes les plus graves, et peut être celle qui a le plus hâté sa mort. Non, non, le romantisme n'a pas le droit de dire : " Il n'y a pas de géographie précise du monde intellectuel ;" " il n'y a pas de carte routière de l'art, avec les frontières du possible et de l'impossible tracées en rouge ou en bleu" (1).

Le domaine de l'art a quatre grandes frontières qu'on ne peut franchir sans outrager la raison ou la pudeur : ce sont le bon goût, le bon sens, la morale et le beau.

(1) VICTOR HUGO, Préface des *Orientales*.

(A suivre.)

T. L.



CONQUÊTES DE LOUIS XIV EN FLANDRE.
VASE EN MARBRE PAR TUBY.
(Terrassé du château de Versailles.)

L'ALASKA

(Fin) (1).

Un soir, un missionnaire entre dans un kasim pour y passer la nuit. En émergeant du couloir souterrain dans la grande salle, il est surpris de trouver tout le village rassemblé et dans un grand silence. Les bâtons des esprits étaient dressés aux quatre côtés du kasim. Ce sont quatre pieux de la grandeur d'un homme, sculptés et colorés avec soin, et souvent ornés de plumes teintes. Tant qu'ils sont debout dans le kasim, personne ne doit y parler haut ni faire aucun bruit ; on ne travaille même pas, mais on s'assied en silence et l'on se recueille pour recevoir les inspirations des esprits : car c'est le moment solennel où ils les dispensent à leurs croyants. Aussi les indigènes ont pour les bâtons une vénération superstitieuse : ils croient que ces bouts de bois peuvent leur nuire en mille façons ou leur accorder tous les biens. Il semble pourtant qu'on puisse aisément les en détacher. Du moins notre missionnaire l'entreprend ; et voyant qu'on l'écoutait volontiers, s'enhardit jusqu'à demander qu'on lui permit de les mettre en pièces séance tenante. A sa grande surprise, les hommes y consentirent sans façons. Mais les femmes jetèrent les hauts cris et deux vieilles mégères, plus endiablées que les autres, se saisirent des bâtons et les étreignirent étroitement, s'écriant que tous mourraient si on les brisait. Nos âmes, disaient-elles, sont dans les bâtons. Il fut impossible au Père de les amener à s'en dessaisir ; elles les emportèrent au dehors et les cachèrent avec un soin jaloux. Mais tous les hommes présents promirent au Père que jamais plus les bâtons ne seraient dressés dans le kasim. Malheureusement ces belles promesses valent le plus souvent ce qu'elles coûtent, et dès que le missionnaire a le dos tourné la jonglerie reprend de plus belle : le diable est le plus fin des hypocrites.

Le culte des esprits paraît faire le fond de toutes les superstitions indigènes, mais il est difficile de démêler en quoi il consiste et quelles en sont les cérémonies. C'est surtout chez les Esquimaux qu'on le rencontre. Ils ont des fêtes en l'honneur de l'esprit des mers, *Ougiak*, dans lesquelles ils le chantent et l'invoquent comme

(1) Voy. REVUE CANADIENNE, mars, avril, mai 1893.

celui qui préside aux vents et aux tempêtes. Ils lui font des libations d'huile de phoque, ce qui se pratique en enfermant l'huile dans des vessies que l'on jette ensuite à la mer : les unes sont lestées de cailloux qui les entraînent au fond, les autres s'en vont à la dérive au gré des vents et des vagues.

Faut-il considérer comme une superstition leur évocation des poissons ? Au printemps, alors que la glace va se rompre et que la montée du saumon est l'objet de tous les désirs, on perce un trou dans la glace du fleuve et l'on y introduit une longue perche préparée pour cette circonstance solennelle. Le chef ou le chaman de la tribu tient l'extrémité de la perche, et, approchant ses lèvres du bois, il adresse, par ce téléphone d'un nouveau genre, un long discours aux poissons, les invitant à accourir en troupes nombreuses et leur promettant monts et merveilles. Inutile de dire que les pauvres bêtes ne manquent jamais au rendez-vous.

Mais de toutes les superstitions alaskiennes, la plus remarquable est le culte des morts. C'est chez les Loucheux surtout qu'il est intéressant à étudier. Pendant les jours qui suivent immédiatement la mort, on expose le cadavre au milieu du kasim. Il est assis, et auprès de lui on dépose un plat de poisson et un gobelet d'eau. Les grandes lampes qui brûlent d'ordinaire dans la salle sont alors éteintes : une petite veilleuse seule reste allumée aux pieds du défunt. Cette pâle lueur éclaire, la nuit, une scène vraiment sinistre : la veillée du mort. Les femmes sont assises en cercle sur le sol autour de lui. Derrière elles les enfants, debout, en cercle aussi, se balancent, se tordent, se démènent comme des possédés. Un troisième cercle est formé par les hommes, debout aussi, qui frappent des bâtons les uns contre les autres en hurlant yâ ! yâ ! du fond de leurs poitrines. Il est difficile de rien se figurer de plus horrible : les lueurs tremblotantes de la petite lampe qui éclaire à demi ces ténèbres la présence du cadavre, les regards farouches des uns et les contorsions des autres, tout contribue à rendre plus affreuse cette scène vraiment infernale. Elle dure toute la nuit ; toute la nuit les groupes de danseurs et de hurleurs se relayent auprès du cadavre pour lui rendre les devoirs funèbres. Les vieillards, que leur âge empêche de prendre part à cette scène de forcenés, sont assis en silence sur la plate-forme qui fait le tour du kasim, et regardent ce triste spectacle avec des yeux qui ne savent pas se lever vers le ciel. Sans doute ce sera bientôt leur tour, et les pauvres malheureux voient venir la mort sans la consolation des espérances éternelles.

Comme chez la plupart des tribus de l'Amérique du nord, les

tombes sont des sortes de boîtes ou de cercueils dressés sur des pieux à quelques pieds au-dessus du sol. Des poteaux sculptés racontent la vie et les actions du défunt; quelquefois une palissade ou clôture enfouie le tombeau. Sur le cercueil ou tout auprès on place les objets à l'usage du mort, ses armes, ses ustensiles. Pendant les dix années qui suivent la mort, les parents du défunt préparent l'*igroushka* ou la grande fête des morts, qui se célèbre la dixième année. Toutes les familles d'un village qui ont à célébrer en une même année ce dixième anniversaire se réunissent pour cela. La nouvelle que l'*igroushka* doit avoir lieu se répand dans le pays. De loin et de près on accourt à la fête: c'est une affluence comme on n'en voit pas d'autres dans l'Alaska. Le kasim est plein comme un œuf; toutes les galeries en sont occupées, et les spectateurs y sont littéralement entassés les uns sur les autres. Pendant plusieurs jours les parents chantent les poèmes qu'ils ont composés en l'honneur de leurs morts. C'est à qui célébrera plus dignement dans ses chants les hauts faits de son héros: exploits de chasse ou de pêche, aventures hardies, prouesses de tout genre, guerres ou massacres, rien n'est oublié. On danse aussi, de ces danses comme on n'en voit qu'ici. Des hommes et des jeunes gens rangés en ligne, debout ou assis, chantent et gesticulent en marquant fortement la mesure. A une douzaine de pieds environ, vis-à-vis d'eux, les femmes et les jeunes filles rangées aussi en ligne droite, debout, font des contorsions et des grimaces, secouant violemment leurs longs cheveux, tordant avec effort un petit morceau d'étoffe qu'elles tiennent à la main, et frappant la terre du talon droit en suivant la mesure marquée par les hommes, mais sans lever jamais le pied gauche qui semble cloué au sol. C'est là une vraie scène sauvage, ou il n'y en a pas. La fête terminée, tous les parents des morts en l'honneur desquels elle a été célébrée font leurs présents à ceux qui y ont assisté. Pour cela ils ont amassé pendant dix ans tout ce qu'ils ont pu en fait de viande séchée, peaux, fourrures, mitaines, souliers, etc. Tout est distribué en ce jour, car pas un des hôtes ne doit s'en retourner sans avoir reçu son présent. Ces pauvres sauvages donnent alors tout ce qu'ils possèdent, jusqu'à leurs propres habits et jusqu'aux gros boutons d'ivoire ou *botoques*, qui ornent leurs joues perforées. Chacun des chefs de famille qui ont célébré l'*igroushka* reste ordinairement sans un seul morceau d'étoffe pour se couvrir. En revanche, il gagne par là l'estime de tous ses concitoyens et se fait la réputation d'un homme au cœur large et généreux. Et le vieux proverbe ne dit-il pas: bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée? Le lende-

main un voisin compatissant lui fera don d'un costume complet, qu'il devra porter pendant une année entière à compter du jour où il l'aura reçu.

Telles sont ces fêtes des morts, les plus solennelles de toutes celles des Alaskiens. Cette vénération pour les défunts est un des nombreux points de contact des Esquimaux avec les Chinois : elle les rapproche plus encore des Peaux-Rouges. Chez les tribus américaines, on retrouve les mêmes fêtes des morts, célébrées aussi tous les dix ans, et tellement analogues à celles des Esquimaux d'aujourd'hui, qu'il est impossible de méconnaître la communauté de leur origine. Le P. de Brébeuf nous a laissé le récit détaillé de l'une de ces solennités à laquelle il assista : deux mille spectateurs s'y trouvaient réunis ; on y offrit douze cents présents consistant pour la plupart en robes de peaux de castor (1). Le P. Bressani nous fournit des détails analogues (2). Ce missionnaire nous apprend encore que dans la vie ordinaire et en dehors de ces solennités, les Hurons évitaient avec le plus grand soin tout ce qui aurait pu rappeler aux parents le souvenir de leurs morts, au point que si quelqu'un du village portait le même nom que celui qui venait de mourir, il en prenait un autre pour ne pas aviver par ce souvenir la douleur de la famille en deuil (3). On retrouve les mêmes précautions chez les Montagnais (4). Cette coutume existe aussi chez nos Esquimaux. Ceux du Groënland poussent même la délicatesse jusqu'à éviter dans leur langage tout mot ou toute combinaison de mots qui rappelle le nom du défunt. La conséquence, chez eux, est que ces mots finissent par disparaître de la langue et que les idiomes des diverses tribus se modifient peu à peu profondément.

L'amour de la musique rapproche encore l'Esquimau du Chinois. Ils n'ont pour tout instrument que le tambour ou plutôt le tambourin : c'est une simple peau bien tendue sur un léger cadre de bois. On le joue en frappant non sur la peau, mais sur le cadre. Ce n'est rien de très harmonieux : cependant ils y tiennent, et il est presque aussi rare de trouver un kasim sans tambour qu'une maison sans piano chez nos gens civilisés. Après tout, l'un vaut bien l'autre, ou peu s'en faut. Je ne dirai pas qu'ils sont connais-

(1) *Relations des Jésuites* ; relation de 1636, pp. 135-136.

(2) *Relation abrégée*, etc., traduite par le P. Martin, p. 101.

(3) *Relation abrégée*, etc., p. 103.

(4) *Relations des Jésuites* ; relation de 1633, p. 12.

seurs en fait de musique, mais assurément ils aiment le tapage. " Ils retiennent assez facilement les airs, dit Mgr Seghers, ... ils observent parfaitement la mesure ; leur voix est assez juste pour qu'on puisse aisément transcrire leur chant, ce qui est difficile avec les indigènes de Vancouver " (1). Ce missionnaire a donné des transcriptions soignées de quelques-uns de leurs airs que nous ne reproduirons pas ici (2). Ecoutez plutôt nos guides ; entendez comme ils chantent ou fredonnent sans cesse tout en marchant, en courant, en travaillant. Oui, en vérité, ces natures incultes et grossières aiment passionnément la musique ; sous leur rude écorce il y a des âmes d'artistes qui comprennent même nos airs et, mieux que beaucoup de civilisés, savent reconnaître les sentiments qui y sont exprimés. M. l'abbé Petitot en a fait l'expérience en leur jouant sur l'accordéon de la musique sacrée : les Esquimaux en suivaient tous les sentiments presque comme s'ils eussent pu lire les paroles. Quand il commença le *Dies iræ* la frayeur les saisit ; ils s'écrièrent : sortilège ! sortilège ! et s'enfuirent, ne voulant pas en entendre davantage (3).

Nous arrivons maintenant chez ce peuple de virtuoses. Vous avez pu remarquer déjà que les sauvages que nous rencontrons sont d'un type plus ou moins esquimau. Le mélange des deux races est évident. Les villages deviennent plus nombreux, plus peuplés et mieux bâtis. Un village d'été s'élève auprès ou à peu de distance du village d'hiver, et le kasim ne manque jamais. On commence à apercevoir, dressés sur des poteaux, les *kayaks* et les *oumiaks* (4) qui, d'ici à la mer, se substituent au canot d'écorce bien connu. Nous passons le poste d'Anvik, puis nous faisons halte au gros village du même nom.

Ici le cours du Youkon se rapproche singulièrement de la mer, et si nous ne voyagions pas en vrais touristes, il y aurait de quoi nous faire réfléchir. Pour gagner le poste de Saint-Michel, situé

(1) *Les Missions catholiques*, numéro du 26 novembre 1880.

(2) Id., voir le numéro cité et celui du 31 décembre.

(3) M. Petitot a visité les Esquimaux du MacKenzie plutôt en explorateur qu'en missionnaire. Il a raconté ses excursions dans un volume intitulé *les Grands Esquimaux* (Paris ; Plon, Nourrit et Cie., 1887). Ce récit assez peu apostolique, ainsi que les autres livres de l'auteur, n'est pas sans quelque exagération. En particulier, les périls que l'auteur croit avoir courus sont en bonne partie l'œuvre de son exubérante imagination.

(4) Canots des Esquimaux. M. Petitot a employé les pluriels esquimaux : des *kayait*, des *oumiait*. Il me semble inutile d'introduire ainsi de nouvelles bizarreries dans la langue française.

dans une île de la côte, nous n'avons pas moins de 300 milles à faire en descendant le Youkon jusqu'à son embouchure et remontant ensuite par la mer de Behring, tandis que la distance qui nous en sépare en ligne directe n'est que de 80 milles, et que le chemin ou portage qui y conduit est de 120 milles au plus. Mieux que cela, de *Lofka-barabra* à Saint-Michel la route par le fleuve et la mer est de 350 milles, tandis qu'il existe deux portages l'un de 125 milles, suivi par Mgr Seghers en 1877, et l'autre, plus pénible, de 90 milles seulement. En hiver, ces chemins ou portages traversent la plaine enneigée et constituent de belles routes que l'on suit toujours pour s'épargner un long détour. Il n'en est plus de même en été, et l'on préfère alors le chemin le plus long, par la raison bien simple que le plus court traverse la *toundra*.

La *toundra*, c'est la prairie alaskienne, prairie marécageuse et toute couverte de ces *têtes-de-femmes* bien connues des voyageurs canadiens. On sait que dans les prairies argileuses qui s'égoûtent difficilement, l'eau se réunit en des sortes de petits canaux naturels, couvrant le sol comme d'un réseau. C'est l'aspect que présentent la plupart des marais à qui les regarde de près. Dans les terres meubles, ces canaux se creusent peu à peu et les mottes de terre qui les séparent prennent du relief. L'eau séjournant alors à la base des mottes l'use plus que le sommet, en sorte qu'elles deviennent plus étroites au bas qu'au haut et ressemblent assez à des têtes dont les cous sortiraient du sol. Les plantes qui y croissent aiment l'humidité et envoient leurs longues racines puiser l'eau jusque dans les canaux du sous-sol : ce sont ces racines, comparées à de longs cheveux, qui ont valu à ces mottes de terre leur nom pittoresque de *têtes-de-femmes*. La marche sur les têtes-de-femmes est fort pénible. Il faut sauter de l'une à l'autre en choisissant bien où poser le pied, car, si on l'appuie sur les bords, la tête se penche, le pied glisse, s'engage dans le fossé et reste pris dans les racines enchevêtrées.

C'est par cette route que Mgr Seghers et M. l'abbé Mandart arrivèrent dans l'Alaska en 1877. Partis de Saint-Michel en oumiak, ils firent 60 milles par mer, en longeant la côte de la baie de Norton, et arrivèrent au fort Ounalaklit. Ils entrèrent alors dans la petite rivière Ounalaklit, qu'ils remontèrent pendant environ trente milles, jusqu'à un village de Loucheux appelé Olukouk, d'où ils partirent à pied pour faire le portage à travers la *toundra* jusqu'à *Lofka-barabra* sur le Youkon. Ce portage, extrêmement pénible à cause des têtes-de-femmes et des innombrables maringouins, est d'environ 45 milles. C'est l'affaire d'au moins deux

jours de marche pour un homme vigoureux et allant bon pas. Le soir du premier jour, arrivés à peu près à la moitié du portage, Mgr Seghers et son compagnon s'aperçurent qu'ils avaient oublié le bréviaire à Olukouk. Avec sa détermination ordinaire, le prélat se disposait à rebrousser chemin, mais son dévoué compagnon, M. Mandart, n'y voulut jamais consentir, et ce fut lui qui malgré ses 61 ans retourna chercher ce précieux *vade-mecum* du grand chef de la prière.

Pour nous, sans prendre les chemins de traverse, nous continuerons de suivre le grand fleuve. Avec le petit village d'Ingalikomiut finissent décidément les Loucheux. Le nom même de ce village désigne assez clairement sa position ; en effet *miut* en esquimau signifie *les gens* ou *la tribu* : *Ingalikomiut* veut donc dire, en bon esquimau, le village ou la tribu des Ingaliks. Nous trouverons ainsi beaucoup de noms de tribus terminés en *miut*. La première qui s'offre à nous en descendant le grand fleuve est celle des Malémiuts. Intéressante à plus d'un titre, elle nous fournira un bon spécimen de la vraie race esquimaude.

Les Malémiuts ont conservé le souvenir de l'existence du mammoth, comme le prouvent les dessins de ce gigantesque animal, gravés sur l'ivoire de ses défenses, que l'on a recueillis parmi eux. Les squelettes de ces grands pachydermes abondent dans le pays : on les trouve enfouis par troupes innombrables, véritables cimetières où les naturels vont chercher l'ivoire qu'ils sculptent si habilement. L'époque ne doit donc pas être très éloignée où les mammoths vivaient en troupeaux immenses dans les plaines de la Sibérie et les steppes de l'Alaska, comme naguère encore les buffles dans le Nord-Ouest canadien.

Les Malémiuts sont des Innoïts proprement dits. Ce sont donc des Esquimaux de grande taille. Debout sur leurs semelles de peau sans talons, les hommes mesurent d'ordinaire cinq pieds six pouces, et parfois davantage. On en voit de six pieds, et M. François Mercier en a mesuré qui atteignaient six pieds deux pouces. Les femmes sont un peu moins grandes. Voilà des Esquimaux passablement plus grands qu'on ne les fait d'ordinaire : ce sont pourtant de vrais Esquimaux, bien authentiques. Que n'a-t-on pas débité sur leur taille comme sur celle des Patagons ? Mais passons. Ils ont la peau blanche, la figure large, les pommettes saillantes, le nez plat, la bouche grande et les lèvres épaisses. Leurs yeux, petits, obliques et noirs sont situés à fleur de tête, jamais enfoncés sous ces sinus frontaux proéminents qui se voient chez les races rouges. Tout l'ensemble de la physionomie est

remarquablement mongol. Ils ont de la barbe, et parfois même une assez belle barbe dont ils sont tout aussi fiers que les blancs : on en voit qui cultivent la moustache et l'impériale. Leurs cheveux sont noirs et touffus : ils les rasent avec soin en façon de grande tonsure, jusque vers l'âge de trente-cinq ans, passé lequel ils renoncent d'ordinaire à cette vanité et cessent de s'occuper de leur chevelure. Ne portant jamais ni chapeau ni coiffure quelconque, ils ont été frappés d'abord de ce singulier ornement des hommes blancs, et l'usage du couvre-chef nous a valu le nom sous lequel ils nous désignent : *kablounaït*, les hommes à chapeau, les couronnés.

Leurs membres sont bien proportionnés ; les mains et les pieds sont sveltes et élégants. Habillés à la façon des blancs, plusieurs pourraient passer pour beaux. A la différence de leurs voisins les Loucheux, ils ne se tatouent guère : seules, les femmes, au jour de leur mariage, se font tracer par leurs amies quelques raies bleues depuis la lèvre inférieure jusqu'au bas du menton. Les hommes se font au-dessous des commissures des lèvres deux petites fentes dans lesquelles ils insèrent les botoques, espèces d'ornements en façon de gros boutons de chemise en ivoire ou en pierre polie. Ces ornements sont d'un usage absolument général chez les Esquimaux de toutes les tribus. Ils n'embellissent guère la figure de ces braves gens ; mais quand un Esquimau enlève ses botoques, la salive qui coule alors librement par les ouvertures béantes fait regretter aux spectateurs les boutons qui en arrêteraient le flot. On se prend alors à trouver moins laid un ornement dont l'absence est si disgracieuse.

Comme tous les nomades, les Esquimaux sont d'un naturel souverainement indépendant. Gais et sociables de caractère, ils se plaisent aux conversations animées et savent les émailler de plaisanteries qui pour n'être pas toujours très attiques n'en obtiennent pas moins des succès d'éclats de rire à rendre jaloux plus d'un loustic parisien. Folâtres à l'occasion, ils aiment à faire parade de leur souplesse et de leur force et passent souvent des journées entières à se colleter comme de véritables enfants.

Descendant toujours vers le sud, nous arrivons à la mission russe, dans la langue des indigènes *Ikogmiut*. Il y a là une église et un village. C'est la résidence du seul prêtre russe qui ait juridiction sur les sauvages de l'intérieur. Un chemin ou portage commence ici, qui réunit le Youkon au Kouskokwim. La distance entre ces deux grands fleuves, ici presque parallèles l'un à l'autre, est peu considérable, mais dans toute cette région la population est

relativement assez dense ; on y compte environ trois mille Esquimaux purs.

A partir de la mission russe, le Youkon se replie de nouveau vers l'ouest, puis, un peu plus bas, fait un coude assez brusque, qui l'amène définitivement à la mer de Behring. Le fleuve géant se jette dans l'Océan par trois grandes embouchures formant un large delta : l'Apoun au nord, le Kousilvak au sud, et entre les deux le Kwickpak ; dont le nom a été longtemps celui du fleuve tout entier. Ces trois bouches sont fermées chacune par un banc ou barrage sur lequel la profondeur de l'eau ne dépasse guère dix pieds. Le bras septentrional, l'Apoun, large d'un quart de mille et long de trente, est le mieux connu des trois : il coule entre des rives basses et marécageuses couvertes d'une maigre végétation de saules nains. Le Youkon, traversant de vastes étendues d'argile fine, charrie, comme on le pense bien, des quantités considérables d'alluvion. Ces boues alluviales se déposant dans la mer de Behring déjà peu profonde (une trentaine de brasses au maximum) y forment des bancs immenses, de soixante-dix à quatre-vingts milles de longueur. C'est à ces accumulations que le delta doit son existence. Comme celui du Mackenzie et du Mississipi, ce delta est un labyrinthe inextricable de chenaux et de bras de mer, à travers lequel un indigène seul peut se diriger. Le peu de profondeur de l'entrée et l'enchevêtrement des canaux rendent l'embouchure du Youkon pratiquement inabordable aux navires de mer, quels qu'ils soient, et c'est toujours par Saint-Michel que ceux-ci atteignent l'Alaska.

Au sommet du delta, nous avons laissé le poste d'Andréafski, bâti par les Russes vers 1853. Deux ans après sa fondation ce fort fut saccagé par les Esquimaux, qui massacrèrent le chef du poste, un Russe, et plusieurs de ses employés sauvages et métis. Un seul de ceux-ci parvint à s'échapper et porta la nouvelle aux officiers russes du poste Saint-Michel. Aussitôt deux d'entre eux, Ivan Korgénikoff et Grégoire Ivanhoff, accompagnés de deux métis, se rendirent sur les lieux, surprirent la petite bande qui avait fait le coup et la massacrèrent sans merci. Personne ne fut épargné, pas même les femmes et les enfants. Même plusieurs années après, un des malheureux coupables qui s'était tenu caché jusque-là, ayant cru pouvoir reparaitre aux yeux des Russes, fut aussitôt pris et tué. Ce furent là les représailles du massacre de Nulato qui avait eu lieu quatre ans auparavant. Il semble qu'elles aient inspiré aux sauvages une crainte salutaire, car depuis lors on n'a plus à enregistrer de ces massacres en bloc qu'ils se permettaient autrefois si facilement.

Les Esquimanx du bas Youkon, mêlés depuis longtemps aux aventuriers que la Russie renvoyait dans l'Alaska, sont les plus gâtés par le commerce des blancs, et passent à bon droit pour les plus immoraux de tous les sauvages alaskiens. Leurs tribus décroissent graduellement : les enfants s'y font rares. Ainsi cette terrible malédiction n'est point l'apanage exclusif des peuples trop *civilisés* : les peuplades sauvages elles-mêmes la connaissent et en meurent. Nations infortunées que celles qui s'effacent ainsi elles-mêmes de la terre et rejettent la bénédiction donnée par Dieu aux origines du monde !

Plus au sud, au contraire, sur les rives du Kouskowim, nous trouverons des tribus esquimaudes qui n'ont presque jamais vu les blancs, races simples et droites, de mœurs relativement pures, plus sociables que les autres, et en toutes façons mieux préparées à la prédication de l'Évangile. Les armes à feu leur sont presque inconnues ; ils se servent encore de l'arc et des flèches. On ne trouve rien chez eux, ni métaux ni fourrures, qui puisse tenter la cupidité des *hommes à chapeau* : ce qui leur a valu d'être laissés tranquilles dans leur antique simplicité.

On assure, ce que je n'enregistre pas sans hésiter, que la polygamie leur est presque inconnue, grâce à leur singulière coutume de fiancer les jeunes enfants. Dès qu'un enfant atteint l'âge de raison, ses parents s'occupent de lui trouver un mari ou une femme, selon le cas. Le choix une fois fixé, les deux familles intéressées célèbrent les fiançailles, et à partir de ce moment les futurs époux sont liés l'un à l'autre. Ils se doivent protection et assistance réciproque comme s'ils étaient déjà mariés, quoique chacun continue à vivre avec ses parents. Quand le garçon va à la pêche ou à la chasse, il réserve à sa future une part de tout ce qu'il rapporte, la faisant vivre autant qu'il le peut. Elle, à son tour, prend soin des habits de son fiancé, les raccommode, les fait sécher quand il en est besoin, lui prépare souvent sa nourriture, et le sert pendant ses repas. Ainsi associés dès leurs plus tendres années, ils nourrissent une mutuelle affection qui grandit avec eux, et, quand l'âge les en rend capables, ils font un ménage modèle. L'éducation et la coutume suppriment ainsi, en grande partie, les vices qui affligent presque tous les peuples sauvages. Résultat bien merveilleux assurément d'une coutume non moins merveilleuse, si tant est que tout cela soit vrai. Mais ne serait-ce pas plutôt une de ces belles fables sur les vertus esquimaudes dont tant de voyageurs naïfs ou hâbleurs ont souvent enjolivé leurs récits ? L'Esquimau, comme presque tous les sauvages, choisit pour héritiers, non ses propres

enfants, mais les enfants de sa sœur, afin d'être sûr de léguer son patrimoine à quelqu'un né de son sang. Les enfants chez eux ne portent pas le nom du père, mais celui de la mère: on dit le fils ou la fille d'une telle, et non d'un tel. Ces traits de mœurs suffisent, ce semble, à infirmer les légendes dorées dont je viens de rapporter un échantillon. Il est certain d'ailleurs que, dans l'Alaska aussi bien que sur les côtes de la mer polaire, le divorce et la polygamie sont passés dans les mœurs de la plupart des tribus. Les rusés sauvages qui tiennent à capter les bonnes grâces du missionnaire cherchent parfois à surprendre sa simplicité. A l'arrivée du prêtre, ils renvoient toutes leurs femmes, moins une, et se présentent comme parfaitement réguliers. Puis, le Père une fois parti, les congédiées sont vite réinstallées au logis. De là vient l'extrême circonspection avec laquelle on est forcé de procéder dans les baptêmes d'adultes. Les protestants, moins scrupuleux, font des baptêmes en grand nombre, mais bien souvent leurs convertis ne valent pas cher.

Il ne nous reste plus guère qu'une petite excursion à faire sur la mer polaire, de l'embouchure du Youkôn au fort Saint-Michel. Nous disposons pour cela de ces fameuses pirogues esquimaudes, faites de cuir de morse ou de gros phoque, embarcations d'un aspect assez singulier. Ces peaux débarrassées de leur poil par le chauffage en tas et le raclage, sont lavées avec soin, puis cousues ensemble avec du fil de nerf. Ensuite on les tend, mouillées, sur la légère charpente en bois préparée d'avance, et on les y laisse sécher. Les pièces de cette charpente sont assemblées sans clous ni chevilles, mais comme cousues avec des filaments de fanons de baleine, matière qui, comme le *watap* (1) de nos sauvages, est inaltérable à l'eau.

Quand la peau est bien sèche, on l'imprègne d'huile de phoque. Ce graissage, qui assure l'imperméabilité, a besoin d'être fréquem-

(1) M. Reclus écrit *ouatape*; l'orthographe *watap*, adoptée par M. l'abbé Cuoq dans son *Lexique de la langue algonquine* (Montréal, Chapleau, 1886), paraîtra préférable aux indianologues. Le savant Sulpicien exprime (p. 426) le désir de voir ce mot, devenu d'un usage universel en Canada, passer dans la langue française. Il cite aussi (p. 203) une locution bien connue de nos voyageurs, qui disent d'une personne extrêmement maigre "qu'elle n'a plus que le *frame* et le *watap*."--Le *watap*, comme l'on sait, est fait de fines racines d'épinette simplement fendues en deux. Il ne faut pas le confondre avec le fil à filets et les cordes que les sauvages fabriquent en tissant des filaments tirés de l'écorce des grosses racines. C'est le véritable *watap*, et non ces filaments, que les sauvages savaient autrefois tresser en corbeilles ou vases capables de contenir l'eau. Les Peaux-Rouges du sud de l'Alaska ont conservé cette industrie, dont il ne reste plus trace, que je sache, chez leurs frères du Canada.

ment renouvelé ; aussi les Esquimaux qui voyagent tirent-ils chaque soir leur barque à terre, afin de la sécher et de la frotter d'huile.

Il y a deux sortes de bateaux. Le *kayak*, en russe *baïdarka*, est recouvert en dessus, et par conséquent complètement fermé, sauf une ouverture, ovale ou circulaire, vers le milieu, par laquelle le rameur introduit ses jambes pour s'asseoir au fond du canot. Sa parka imperméable en boyaux de phoque vient s'ajuster au rebord de l'ouverture, et il l'y attache solidement à l'aide d'une forte courroie. Ainsi équipés, le kayak et son conducteur forment un ensemble insubmersible. Les vagues peuvent bien inonder voyageur et canot ; elles ne sauraient leur nuire. L'Esquimau se joue alors de la mer irritée comme le moucheron du lion en fureur. Armé d'un aviron à deux palettes, qu'il manie en appuyant alternativement sur l'une et sur l'autre avec beaucoup de dextérité et de grâce, il bondit d'une vague à l'autre, disparaît entre elles pour reparaitre ensuite sur la crête écumante. On dirait un de ces grands oiseaux de mer qui se plaisent au fort de la tempête : plus sont furieuses les eaux qui les secouent, plus ils sont imperturbables et confiants, s'abandonnant mollement à la rage du flot. A coup sûr, si les anciens avaient entrevu ce peuple de marins, ils en eussent fait des demi-dieux, de ces tritons qui escortaient le char du vieux Neptune, ou bien des monstres étranges, moitié hommes et moitié poissons, des sirènes de la mer polaire. Rien d'étonnant, certes, à ce que ce peuple de navigateurs ait su franchir le détroit de Behring et passer d'un hémisphère à l'autre. C'est là pour eux une traversée des plus simples ; ils ne s'en embarrassent pas plus que nous de traverser le Saint-Laurent. Ce n'est après tout que quarante-huit milles, coupés par deux îles situées vers le milieu du passage : pour des Esquimaux le voyage est des plus faciles.

Le kayak n'est pas toujours fait pour un homme seul : on en voit à deux et même à trois ouvertures, portant par conséquent trois voyageurs. Mais ce bateau fermé de toutes parts est peu commode pour le transport des provisions et des bagages. On a pour cela l'*oumiak*.

L'*oumiak*, la *baïdarra* des Russes est un long canot de cuir, comme le kayak, mais découvert. Moins propre à tenir la mer pendant les gros temps, l'*oumiak* a l'avantage de pouvoir porter aisément toute la famille esquimaude avec ses meubles et ses bagages, dans les fréquentes pérégrinations de ce peuple voyageur. C'est un *oumiak* qui nous conduira, si vous voulez, jusqu'à Saint-Michel.

Le poste ou la redoute de Saint-Michel, comme on l'appelle encore, est située dans la grande île du même nom, au fond de la baie de Norton. Un petit chenal, à peine large comme une rue de Montréal, la sépare de la terre ferme. Ce poste est le premier de ceux que possède la compagnie d'Alaska et le plus important de tous les postes de la région du nord, car il est le seul qui puisse recevoir directement ses approvisionnements de San-Francisco. En juin 1873, Mgr Clut y célébra pontificalement la première messe qui y ait été dite par un prêtre catholique M. François Mercier, qui l'avait accompagné, trouva en arrivant au fort les papiers contenant sa nomination au poste de premier agent pour le district de Saint-Michel. Les voyageurs s'y arrêtèrent donc quelques jours, pour jouir d'un repos bien gagné, puis se remirent en route. M. Mercier visitant les stations qui lui étaient confiées, et Mgr Clut regagnant sa lointaine mission d'Athabasca-Mackenzie. Rassurez-vous, compagnon lecteur, je ne vous invite point à les suivre aujourd'hui : nous attendrons tranquillement ici qu'un steamer de la compagnie d'Alaska veuille bien nous prendre à son bord et nous ramener prosaïquement à San-Francisco.

En attendant, peut-être une petite excursion chez les Esquimaux du nord ne serait pas pour vous déplaire. Je veux du moins vous montrer chez ces tribus primitives comment l'on fait du feu sans briquet et sans allumettes. Cette courte description, que je dois à M. Mercier, a été pour moi toute une révélation.

Vous avez lu sans doute, tout comme moi, dans votre traité de physique, que " c'est en frottant vivement l'extrémité d'une tige de bois dans la cavité d'un autre morceau de bois que les peuples sauvages parviennent à allumer du feu " (1). Peut-être même avez-vous essayé de faire l'expérience si simple que ce passage suggère à tout esprit curieux. Alors, triste déception ! vous avez frotté, frotté avec énergie ; vous vous êtes prodigieusement échauffé vous-même, mais c'est à peine si vous avez élevé de quelques degrés la température du morceau de bois. Eh bien ! avant de prendre définitivement congé de nos Esquimaux, apprenons d'eux le manuel opératoire et les délicatesses de cette expérience. Il faut deux morceaux de bois : un petit bâton arrondi de cinq ou six lignes de diamètre et long de six pouces à peu près, et un morceau de bois de dimensions quelconques dans lequel sont pratiquées une ou plusieurs cavités pouvant recevoir à frottement doux l'extrémité

(1) *Traité de physique élémentaire*, par Ch. Drion et E. Fernet ; Paris, G. Masson ; 10^e édit., p. 330.

inférieure du bâton. L'extrémité supérieure s'engage dans une cavité analogue creusée dans un morceau d'ivoire ou de pierre polie enchâssée dans une pièce de bois que l'on tient avec les dents. Une bonne ficelle enroulée autour du bâton s'attache aux deux bouts d'une tige de bois flexible qui la tient fortement tendue, ce qui forme une sorte d'archet assez analogue à celui des violonistes. Le morceau de bois étant posé par exemple sur les genoux, on engage l'extrémité du bâton dans une des cavités qui y sont creusées, on enroule autour de celui-ci la ficelle de l'archet, on appuie sur l'autre extrémité avec la pièce tenue dans les dents, puis on joue de l'archet vigoureusement, de façon à imprimer à l'allumette un mouvement de rotation très rapide. Or,—voici le point délicat,—la cavité du morceau de bois qui reçoit le bout inférieur du bâton n'est pas parfaitement ronde : on a eu soin d'y ménager une coche. Par le frottement des deux morceaux de bois, il se forme d'abord une fine poussière de bois qui s'accumule dans cette coche ; bientôt la température s'élève assez pour enflammer, non le bois lui-même, mais cette poussière, par laquelle le feu se communique ensuite à un petit morceau de tondre qu'on y applique et qui sert à allumer le bois. Et voilà le secret. Si l'on opère à deux, inutile d'y employer les dents ; un des expérimentateurs tient le caillou et le morceau de bois où sont pratiqués les trous, l'autre fait jouer l'archet, et en quelques instants le feu s'allume.

Et maintenant, il est plus que temps de dire adieu à nos Loucheux et Esquimaux. Après ce que nous avons vu d'eux, il est impossible, ce me semble, de ne pas les rapprocher instinctivement de ce qu'étaient naguère nos sauvages du Canada, au temps où les premiers civilisés débarquèrent sur ces côtes barbares. Entre le Canada d'il y a deux siècles et l'Alaska d'aujourd'hui la ressemblance est frappante. Ce que sont aujourd'hui les sauvages alaskiens, les nôtres l'étaient il y a deux cents ans : on retrouve de part et d'autre les mêmes coutumes, les mêmes superstitions. L'étude que nous venons de faire nous touche donc de plus près qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord, et c'est presque une page de notre histoire qui vient de passer, vivante, devant nos yeux. Sans doute les faits sont changés, mais le cadre est le même, et la vie sauvage que nous avons trouvée sur les bords du Youkon n'est pas autre que celle que nos pères rencontrèrent sur les rives du Saint-Laurent et des grands lacs. Plus d'une fois nous nous sommes arrêtés pour constater explicitement cette analogie pour des points particuliers, mais si l'on réfléchit un instant sur l'ensemble des rapprochements, on le trouvera plus significatif encore

que les détails. En un mot, pour peu que l'on soit familier avec les récits de nos anciens missionnaires, on sera forcé de convenir que les peuples de l'Alaska sont véritablement les frères de ceux qui vivaient autrefois au Canada. Et de même que l'on peut évidemment rattacher tous les Peaux-Rouges aux Loucheux, on peut aussi relier les Loucheux aux Esquimaux et ceux-ci aux Mongols, ce qui nous donne bien le droit de trouver dans cette rapide étude une preuve de plus que tous les hommes sont frères par leur commune origine comme ils le sont par la divine adoption. Puisse-t-il donc se trouver des cœurs vraiment chrétiens qui terminent la lecture de ces pages par une fervente prière, demandant avec Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, " que Dieu convertisse les Esquimaux et donne ainsi à leurs dévoués missionnaires la seule récompense que leur zèle ambitionne ici-bas ! "

J. J., S. J.



L'ÉGLISE DE ST-FRANÇOIS D'ASSISE DE LA LONGUE-POINTE

[Nous donnons ici quelques pages empruntées à l'histoire de la Longue-Pointe qui doit être publiée prochainement. L'incendie désastreux qui vient de détruire l'église de la Longue-Pointe, une de nos *reliques* historiques, donne un intérêt d'actualité à la description des boiseries artistiques qu'elle possédait, et on lira avec plaisir les documents pour la plupart inédits mis au jour par l'auteur.]

La paroisse de la Longue-Pointe, consacrée à saint François d'Assise, date de 1722.

La délimitation de la nouvelle paroisse est désignée dans les Edits et Ordonnances du 3 mars 1722 de la manière suivante :

“ *La Longue-Pointe* : Sur les représentations des habitants de la dite côte, il leur est permis de construire incessamment une église paroissiale et un presbytère dans le lieu le plus commode de la dite côte ; l'étendue de la nouvelle paroisse sera bornée du côté d'en bas sur le bord du fleuve au chemin royal qui monte du bord du fleuve à la côte St-Léonard, et du côté d'en haut à l'habitation de Louis Gervais, habitant de la côte St-Martin, icelle non comprise, ce qui fait une lieue et 17 arpents environ ; et dans la dite côte St-Léonard l'étendue de la nouvelle paroisse commencera à la droite dudit chemin royal depuis icelui, et contiendra tout ce qui se trouve de ladite côte en venant dudit chemin derrière les profondeurs des habitations de la Longue-Pointe. ”

La proclamation du 18 juin 1845, établissant la délimitation des paroisses pour la province de Québec, a répété les termes mêmes des Edits et Ordonnances.

Un autre texte tiré d'un arrêt du Conseil du roi, en date aussi du 3 mars 1722, est un peu plus explicite et mérite à cet égard d'être cité ici : “ En attendant, est-il dit dans cet arrêt, “ qu'il y ait une église paroissiale à la Longue-Pointe, le curé de la Pointe-aux-Trembles desservira, par voie de mission, tout ce qui est de la dite côte St-Léonard, au dessus du dit chemin royal venant derrière la Longue-Pointe, et la demi-lieue d'étendue de la dite côte de la Longue-Pointe qu'il a desservie jusqu'à présent à prendre

“ depuis le chemin royal, en remontant le long du fleuve jusqu'à l'habitation de François Blot, icelle comprise. ”

Ces documents établissent nettement la date de l'origine de la paroisse de la Longue-Pointe.

Avant 1722, le territoire qui devait plus tard la composer dépendait de la Pointe-aux-Trembles, mais sur une demi-lieue seulement de la côte, comme le montre la citation précédente.

On sait que la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, une des plus anciennes du diocèse de Montréal, remonte à l'an 1674. C'est à cette époque que quelques colons du bas de l'île se réunirent chez l'un d'eux, au village qui portait la dénomination significative de la Pointe-aux-Trembles, pour décider l'érection d'une chapelle et nommer deux marguilliers à cet effet. On élut *François Beau* chez lequel avait lieu la réunion, et *Laurent Archambault*, de la côte Ste-Anne.

Pour bien se rendre compte de ce que pouvait être à cette époque éloignée une paroisse de l'île de Montréal, il faut se rappeler que Ville-Marie n'avait encore que trente-deux ans d'existence, et que les premières concessions faites en dehors de la ville par le Séminaire, seigneur, comme on le sait, de l'île de Montréal, ne remontaient qu'à 1665. Il ne faut point oublier combien à cette date les concessions établies le plus ordinairement sur le bord du fleuve, offraient de dangers à leurs exploitants par suite des incursions des sauvages.....

La première concession faite sur le territoire de la Longue-Pointe, qui n'existait point encore comme paroisse, remonte au 4 décembre 1665. Le sieur *Réné Moreau* obtint sur le bord du fleuve deux arpents de front sur quinze arpents de profondeur, soit trente arpents de superficie ; cette terre était située au bord du Saint-Laurent près du ruisseau connu aujourd'hui sous le nom de ruisseau à la Greece (1). Beaucoup d'autres concessions suivirent celles-ci, en 1666, 1668, 1676, 1694, etc.

Il est permis de supposer que vers l'an 1700 une assez grande partie du territoire de la Longue-Pointe était concédée, au moins sur les deux premiers rangs, ce qui ne veut pas dire que tout était défriché et mis en culture, il y avait encore de larges espaces couverts de bois comme l'indiquent certaines relations de cette époque, mais la colonisation faisait son œuvre et le domaine des terres productives s'augmentait chaque année.

(1) Cette concession est portée au numéro 1240 du Terrier du Séminaire. Le ruisseau dit à la Greece est traversé par la route de Montréal à la Pointe-aux-Trembles, en face de la ferme appartenant à M. Viau.

Est-ce à cette époque que fut établi à l'endroit même où se trouve le village de la Longue-Pointe le fort dont parle M. l'abbé Ruffin de la Morandière, curé de cette paroisse, dans un manuscrit que nous avons pu consulter et qui porte la date de 1747 ? Nous sommes à cet égard réduits aux conjectures. La Longue-Pointe formait comme son nom l'indique une pointe avancée dans le St-Laurent, correspondant assez bien à celle qui porte plus bas le nom de la Pointe-aux-Trembles. Nous savons qu'il y avait à cette dernière place un fort établi par les Messieurs de Saint-Sulpice dans le but de protéger les habitants de cette partie de l'île. Rien de plus naturel que la construction d'un autre fort à la Longue-Pointe, offrant le même avantage aux colons disséminés dans la plaine et assurant les communications entre la Pointe-aux-Trembles et Montréal.

Du reste, M. le curé Ruffin écrivait à une époque où il était bien à même d'être fixé sur l'exactitude du fait qu'il rapporte. Nous devons dire, cependant, qu'en 1722, lorsque la paroisse de la Longue-Pointe fut constituée, le fort était probablement abandonné ou détruit, car il n'en est fait aucune mention dans les registres et les archives de l'église. Ajoutons qu'une ancienne tradition indique, comme emplacement de ce fort, le terrain placé devant la maison actuelle de Mme Queen, sur le bord du fleuve, et que l'on attribue à cette construction quelques fondations encore visibles dans le chemin passant maintenant devant cette maison.

Il est donc très admissible que, vers 1700, il y avait à la Longue-Pointe un petit fortin, une maison casematée à cet endroit.

Les concessions s'étaient continuées dans le commencement du dix-huitième siècle et le voisinage de Ville-Marie rendant la situation plus sûre, cette partie de l'île se peupla de plus en plus.....

“ C'est alors, dit M. le curé Ruffin dans le manuscrit dont nous avons déjà parlé, que l'éloignement de la Pointe-aux-Trembles et de Montréal rendant l'obligation d'approcher des sacrements et d'entendre la sainte messe bien difficile aux habitants de la côte, surtout aux malades, aux vieillards, aux infirmes et même à tous les autres, en mauvais temps, ” ceux-ci résolurent de se construire une chapelle. Vers quelle époque fut établie cette chapelle ? Quel était son emplacement exact ? Sur ce point, il est extrêmement difficile de répondre avec précision, encore moins avec certitude. M. le curé Ruffin laisse entendre que cette chapelle, qui ne devait être qu'un très modeste oratoire, fut construite près du fort, là où s'élève l'église actuelle. Cette chapelle était dédiée à saint François d'Assise ; “ mais, ajoute-t-il, le Saint-Sacrement n'y reposait point : aussi la dévotion des fidèles n'était point satisfaite.”

Enfin tous les habitants de cette partie de la côte obtinrent de former une paroisse et " s'accordèrent " entre eux pour bâtir une église et un presbytère. C'était en 1724, comme le prouvent les registres paroissiaux dont nous devons à l'obligeance du juré actuel, M. l'abbé Lecourt, la gracieuse communication.

* * *

Le premier curé de la paroisse de Saint-François d'Assise fut M. *François Chêze*, prêtre missionnaire de Saint-Sulpice. Il était né le 7 mai 1683 dans le diocèse de Clermont (France) et vint au Canada le 6 octobre 1712 ". C'était, dit Mgr Tanguay, un homme simple, mais de grands talents, directeur de la Sainte-Famille, grand confesseur et grand prédicateur (1). Il ne remplit les fonctions de curé que pendant quelques mois, si l'on en croit le manuscrit de M. Ruffin qui indique comme second curé M. Joseph Hourdé, lequel signait effectivement la plupart des actes de l'état civil de la nouvelle paroisse.....

A M. J. Hourdé succéda, le 19 septembre 1724, M. *Louis François de la Faye*, prêtre de Saint-Sulpice, né à Paris et ordonné prêtre en 1686 (2) qui dut donner tous ses soins à l'achèvement des travaux commencés. Il exerça le ministère pendant quatre ans ; le dernier acte du registre de la paroisse signé par lui porte la date du 28 octobre 1728. M. de la Faye était âgé et affecté " d'infirmités qui lui rendaient difficile l'exercice du ministère (3)." Il dut se retirer à Montréal où il mourut en 1729. M. le curé *Jullien* le remplaça en 1728. Lorsqu'il arriva à la Longue-Pointe, les travaux de construction de l'église et du presbytère étaient achevés, c'est-à-dire le gros œuvre était terminé, mais il restait, pour l'église notamment, à orner l'intérieur. La modicité des ressources dont on disposait obligeait à marcher lentement.

Le nouveau curé s'occupa activement de ces détails, et comme il était un bon administrateur, il surveilla attentivement les comptes des fournisseurs et des entrepreneurs chargés des constructions. Ce ne fut pas sans difficultés qu'on arriva au règlement de ces comptes, comme le prouve l'en-tête suivant, relevé dans le registre paroissial : *Chapitres concernant toutes les assemblées de paroisse qui se sont faites tant pour l'élection des marguilliers que pour les autres affai-*

(1) Il mourut à Montréal, le 24 mai 1740, à l'âge de 57 ans.

(2) *Répertoire du clergé canadien*, par l'abbé Tanguay.

(3) Manuscrit de M. le curé Ruffin.

res regardant l'Eglise et notamment l'affaire qu'elle a actuellement pour le défaut de la couverture.

Nous pouvons établir, en partie du moins, les dépenses occasionnées par la nouvelle église. Deux mille livres soldées à Toussaint Périneau, maître-maçon de Montréal, représentent les frais de la maçonnerie ; 700 livres payées à Pierre Lupin ceux de la charpenterie. La couverture avait coûté 180 livres. Pour l'enduit et le récrépissage des murs à l'intérieur, exécuté par Lamarche, on avait dépensé 72 livres. Diverses fournitures faites par Hervieux étaient acquittées moyennant 300 livres, et Martin Cirier recevait à titre d'acomptes 100 livres sur le travail qu'il devait effectuer.

Ainsi M. le curé Jullien réglait plus de 3400 livres pour l'érection de l'église. En tenant compte des sommes qui avaient dû être payées par son prédécesseur, la dépense totale atteignait assurément près de 10,000 livres.

En 1731, le 1er avril, on fit marché avec Martin Cirier, maître menuisier pour tous les travaux de menuiserie de l'église et la réparation de la couverture qui laissait passer la neige.

Martin Cirier est le père du sculpteur auquel on doit les boiseries de l'église exécutées quelques années plus tard. Il était lui-même fils de Nicolas Cirier venu au Canada comme soldat (1). Martin Cirier s'était marié à *Détroit* le 12 juin 1710, avec une veuve nommée Marie Anne Beaune dont il eut quatre enfants, savoir : un fils, Antoine Cirier (nous aurons l'occasion de parler de lui plus en détail), et trois filles qui se marièrent dans des paroisses voisines de Montréal. Ce voyageur, en effet, qui fut un des premiers colons de *Détroit*, fondé on le sait, en 1701, était revenu se fixer vers 1714 près de Ville-Marie, comme le prouve l'acte de naissance de sa fille Marie Louise Angélique Cirier, inscrit à la Pointe-Claire le 28 juillet 1714.

Le premier marché conclu avec Martin Cirier pour la voûte de l'église fut suivi d'un second au mois de juillet 1731, ayant trait à la construction d'une chaire " *sur le modèle, avec toutes les proportions et compartiments de celle qui est actuellement dans l'église de l'Enfant-Jésus de la Pointe aux Trembles, avec un lambris autour tel qu'est celui qui entoure la chaire des RR. PP. Récollets de Montréal et avec un escalier tournant, tel qu'il y en a un dans l'Eglise paroissiale de Ville-Marie pour et moyennant la somme de deux cents livres.*"

Les indications sont précises, mais assez difficiles aujourd'hui à vérifier : la chaire actuelle de l'église de la Pointe aux Trembles est

(1) Il est porté au *Dictionnaire généalogique* de l'abbé Tanguay comme habitant la rivière Chambly.

postérieure à celle de la Longue-Pointe. L'église des Récollets n'existe plus, et il en est de même de la chaire de l'église paroissiale de Ville-Marie. Nous avons tenu à citer ce marché pour montrer quels modèles visaient les habitants de la Longue-Pointe dans leur désir d'avoir un temple digne de la Majesté divine. Le prix n'en était pas élevé, 230 livres, il faut bien le reconnaître, mais il était proportionné aux ressources dont disposaient les paroissiens. Ce travail devait être achevé pour la fête de l'Assomption de la sainte Vierge,—fête que l'on célébrait alors, comme on le fait encore en France, avec une grande dévotion.

En 1736, le 5 octobre, M. Thomas Ruffin de la Morandière fut nommé curé de la Longue-Pointe, poste qu'il devait occuper jusqu'au 15 octobre 1741. Il s'occupa des travaux intérieurs de l'église qui ne marchaient que très lentement. Martin Cirier, malgré sa promesse, ne s'était mis que très mollement à l'œuvre; aussi le voyons-nous se désister de son marché en 1738 au profit de son fils Antoine Cirier. Ce dernier quoique tout jeune avait une nature vraiment artiste et ne reculait pas devant la besogne. Il était du reste attiré à la Longue-Pointe par un sentiment qui devait avoir sur sa vie une grande influence : il avait été, le 10 septembre 1739, le parrain de Marie Joseph Mobleau et avait pour commère une jeune fille de cette paroisse, Marie Joseph Lenoir. Dix mois après, jour pour jour, il l'épousait. Il avait alors vingt-deux ans, sa femme en avait dix-neuf ans. On se mariait jeune à cette époque. Et voilà comment fut fixé pour un assez long temps à la Longue-Pointe, Antoine Cirier, qui ne devait guère s'en éloigner, car nous le retrouvons appelé par ses travaux en 1749 à la Pointe-aux-Trembles, pour revenir, en 1767, aux lieux témoins de ses premières amours.

C'est en 1740 qu'il commença l'exécution du retable de l'église de la Longue-Pointe dont nous tenons à donner la description, ce qui nous permettra de dire en même temps ce qu'était alors l'église de Saint-François d'Assise.

Les églises de cette époque étaient construites presque toutes sur le même modèle : pas d'ornements extérieurs. Un mur droit se terminant en triangle, dominé par un clocher plus ou moins élevé; une nef avec un toit à arête vive au milieu, un transept légèrement accusé, avec deux autels regardant la nef et un chœur dont le fond est occupé par le maître autel. Cette disposition se retrouve à la Pointe-aux-Trembles, à Notre-Dame de Bonsecours, dans l'ancienne chapelle de Sainte-Anne de Beaupré. Il s'agissait de décorer le chœur et les deux chapelles latérales.

Antoine Cirier se mit à l'œuvre; il avait avec lui quelques ouvriers :

le nombre ne devait pas en être très grand, car le chiffre auquel la nourriture de ses hommes et la sienne propre sont comptées, s'élève à une faible somme. Toujours est-il qu'avec ses ouvriers il termina en trois ans la plus grande partie de ce travail qui forme un très bel ensemble.

Le chœur et les deux chapelles sont entièrement revêtus de boiseries, composées de divers panneaux séparés par des colonnes grecques sculptées à fond perdu, avec une large corniche au-dessus de laquelle se détachent des ornements un peu lourds en forme de bouquets massifs. C'est la seule partie criticable de l'œuvre. Mais le dessin général est des plus heureux. Sévère, sobre de détails, malgré sa richesse qui rappelle les belles décorations des églises de cette époque, il produit une excellente impression. L'encadrement des tableaux du chœur et des chapelles latérales, formant corps avec la boiserie, complète très harmonieusement l'ensemble du travail. Les arabesques et les volutes des colonnes et des panneaux sont gracieux et délicats. Avec sa peinture sombre, relevée par l'or des décorations, la petite église de la Longue-Pointe peut se flatter d'avoir un cachet artistique que ne possèdent point la plupart des basiliques grandioses de Montréal. Elle est cependant inférieure pour le fini des ornements à celle de la Pointe-aux-Trembles, mais l'ensemble en est selon nous plus satisfaisant.

Cinq tableaux encastrés dans les boiseries décorent le chœur et les chapelles latérales. Ils sont de valeur inégale : le plus grand, placé au-dessus du maître-autel et représentant Saint-François d'Assise en prière, n'a pas au point de vue de l'art une grande valeur. *Sainte-Anne* et *Saint-Joachim*, qui font pendant dans le chœur, sont loin d'être des chefs-d'œuvre. *La Vierge avec l'Enfant Jésus* et *Saint-Joseph* tenant aussi dans ses bras le divin Enfant, paraissent du même artiste, et ces deux toiles quoiqu'un peu maniérées, ne sont pas sans mérite.

Ces peintures (1) ont été placées en 1748 et en 1749, et nous pouvons, pour trois d'entre elles, en indiquer le prix. Le *Saint-François* a été payé 150 livres, et la *Sainte-Vierge* et *Saint-Joseph* ont coûté 222 livres. Comme on le voit, on n'avait rien épargné pour parer richement l'église de la Longue-Pointe.

On nous permettra d'exprimer un regret : c'est de voir l'heureuse harmonie de l'œuvre d'Antoine Cirier détruite par l'adjonction malheureuse de statues polychromes d'un goût discutable. Le mal est facile à réparer. L'église Saint-François d'Assise possède encore

(1) Du moins le *Saint-François d'Assise* et les tableaux des autels de la Vierge et de saint Joseph.

une chaire et un panneau lui faisant face qui sont également dignes d'être cités avec éloges. La chaire fut-elle construite en 1732, comme s'y engageait Martin Cirier dans le contrat dont nous avons déjà parlé ? ou n'est-elle pas plutôt l'œuvre d'Antoine Cirier dont nous retrouvons là, avec une exécution plus soignée encore, les mêmes dessins que dans le retable ? C'est ce qu'il est assez malaisé de dire, surtout en présence de l'affirmation relatée plus haut du paiement de la chaire effectué aux mains de Martin Cirier. Si elle ressemble à celle de la Pointe-aux-Trembles pour le plan général, elle n'a pas du moins l'escalier tournant prévu au marché primitif. Toujours est-il qu'elle est d'un bon modèle, et que les ornements sont d'un goût heureux. Il en est de même du panneau qui formait le dessus du banc d'œuvre ; mais ce banc, d'un dessin moins élégant, est actuellement au premier rang en face l'autel Saint-Joseph. Quant au panneau du plus pur style Louis XV il est agrémenté de festons délicatement modelés.

C'est là qu'en 1890 la reconnaissance des habitants de la Longue-Pointe a fait inscrire sur une plaque commémorative le nom de M. l'abbé Drapeau, qui pendant 23 ans a rempli les fonctions curiales en cette paroisse et y a laissé le souvenir d'un prêtre plein de zèle et de charité.

* * *

L'œuvre d'Antoine Cirier ne fut pas achevée, en une seule fois : l'artiste interrompit à diverses reprises ses travaux pour concourir aux décorations de l'église de la Pointe-aux-Trembles ; mais il y revint souvent, comme nous le voyons par les diverses dates de naissance de plusieurs de ses enfants inscrits à la Longue-Pointe.

Nous retrouvons encore son nom au bas de plusieurs redditions de compte en 1767, où on lui verse une partie du prix du jubé (1). Il y travaillait encore en 1769 et en 1770. C'est la dernière année où son nom est inscrit sur les registres de la Longue-Pointe. A quelle époque mourut-il ? C'est ce qu'il nous est difficile d'affirmer d'une manière précise. Sa postérité a-t-elle laissé quelque trace ? Sur ce point, nous n'avons que des indications insuffisantes. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est la notoriété dont Antoine Cirier jouissait déjà en 1742. Son premier enfant, Marie-Joseph Cirier (c'était une fille) avait l'honneur d'être tenue sur les fonts baptismaux par Messire Jacques-Charles Lemoine, sieur de Longueuil, et par demoiselle Marie-Françoise de Couagne, de la ville de Montréal. Ce Jacques-Charles Lemoine, sieur de Longueuil, était le fils de

(1) Ce jubé a été, en 1819, remplacé par celui que l'on voit aujourd'hui.

Charles Lemoine, second baron de Longueuil. Il avait alors dix-huit ans et était enseigne en pied du détachement de la maison. Seulement il s'appelait Charles-Jacques Lemoine au lieu de Jacques-Charles (1).

M. l'abbé Ruffin a donc droit à notre reconnaissance pour avoir doté sa paroisse d'un beau travail artistique. Il ne put en voir l'achèvement, car il quittait la Longue-Pointe en 1741. Certains auteurs, notamment M. l'abbé Tanguay, dans son *Répertoire général*, indiquent même le 15 décembre 1741 comme date de son départ pour la France. Ce doit être une erreur, car les registres de l'état civil de la paroisse contiennent un acte du même jour signé de lui. C'est le dernier du reste qui porte sa signature.

* * *

Il eut pour successeur M. l'abbé *Clément Pagès*. Ce prêtre appartenait au diocèse de Viviers, où il était né le 29 septembre 1715. Il vint au Canada, dit l'abbé Tanguay, dans son *Répertoire général du clergé*, le 17 août 1741. Le 20 septembre de cette même année, nous constatons sa signature sur les registres de la Longue-Pointe avec cette mention : "prêtre et missionnaire faisant les fonctions curiales en cette paroisse." Il y resta jusqu'en 1743 et présida à la continuation et à l'achèvement des travaux d'Antoine Cirier.

En 1742, au mois de juin, Monseigneur Dubreuil de Pontbriand visita cette paroisse et, relevant les observations que lui suggérait cette visite, il mentionne la nécessité de faire le long de l'église un canal pour ne pas laisser séjourner l'eau et compromettre la solidité des murs, engageant encore les habitants à prendre toutes les précautions "pour rendre stable le retable qui orne avec tant de grâce leurs autels et sanctuaire", afin de ne pas "rendre inutiles tant de travaux faits avec tant de courage et de succès pour la maison du Seigneur." Comme on le voit, le travail d'Antoine Cirier était apprécié à sa juste valeur.

Ces recommandations furent suivies et le "rond point" (probablement la toiture) qui menaçait de s'entr'ouvrir par suite du peu de solidité des murs, fut remis en état.

En 1747 nous retrouvons M. Pagès curé de la Pointe-aux-Trembles, paroisse qu'il administra pendant 21 ans et demi. Il avait apprécié le talent de Cirier et lui fit faire le retable qui orne l'église de la Pointe-aux-Trembles dont nous recommandons la visite à tous les amateurs de choses artistiques.....

(1) *Registre de la Longue-Pointe. Histoire de Longueuil*, p. 242, par MM. Jodoin et Vincent (Montréal).

CHRONIQUE DU MOIS

Le discours que M. Constans a prononcé à Toulouse, au commencement du mois, a été tout un événement en France.

L'ancien ministre a fait, avec sa rondeur habituelle, dit *l'Univers*, un discours de juste milieu. Le ton en est hardi, bon enfant, séduisant; le fond se résume en promesses vagues. On y voit des appels à l'ordre, à la concorde, à la paix, à la liberté; mais en fait et en doctrine, quelles bases donne-t-on à ces bonnes intentions à ces bons désirs? On les cherche sans les trouver.

Le discours de M. Constans est habile. Il l'est même trop. Il est plein de choses gracieuses pour tout le monde. Reste à savoir comment tout cela peut se concilier.

* * *

C'est Mgr Nicotera, secrétaire de S. E. Mgr Nava dit Bontife, le nonce du Pape à Bruxelles, qui a été chargé par mission spéciale d'aller prendre la Rose d'or à Rome pour la rapporter en Belgique à la nonciature.

A la cérémonie de la bénédiction ont assisté Mgr le cardinal Mocenni, Mgr Nicotera, M. le baron Wetthnall, ministre de Belgique auprès du Saint-Siège, MM. le comte d'Ursel, secrétaire, et le comte Cornet d'Elzius, attaché de la légation, avec sa femme.

Après la bénédiction, le Saint-Père s'est approché du ministre de Belgique et lui a dit que depuis longtemps, il avait eu l'intention d'offrir à la reine la Rose d'or, mais qu'il avait attendu l'occasion de son jubilé de cinquante ans d'épiscopat.

* * *

Le sultan a accordé au cardinal Langénieux la décoration du grand cordon de l'Osmanié. Cette haute distinction donnée par le sultan confirme l'excellent effet produit par le Congrès de Jérusalem sur les populations syriennes.

“ Le fait seul, dit le *Journal des Débats*, qu'un cardinal français ait été reçu officiellement et en grande pompe par les autorités turques dans une ville où jamais, depuis les Croisades, un prince de l'Eglise n'était entré, est d'une importance considérable ; il a donné à ces populations, qui ne séparent jamais le point de vue religieux du point de vue politique, une haute idée de l'influence et du prestige de la France.”

* * *

On n'a encore que des informations incomplètes sur le résultat des élections générales qui viennent de se faire en Allemagne, mais dès aujourd'hui, on peut se faire une idée assez juste de la portée générale du verdict populaire. Les électeurs ont voté dans un sens contraire aux vues du gouvernement impérial, et entre tous les adversaires de ce gouvernement, les socialistes sont ceux qui ont gagné le plus de terrain. Le nouveau reichstag, comme l'ancien, comprendra une majorité hostile au projet de loi sur l'accroissement de l'armée allemande ; mais cette majorité ne sera pas considérable. Le groupe socialiste que deux millions d'électeurs viennent d'élire sera fort de cinquante députés au minimum.

Le jeune empereur est donc ouvertement battu par l'électorat, désavoué par le pays. Se soumettra-t-il, ou bien réalisera-t-il la menace téméraire qu'il a faite de dissoudre de nouveau le reichstag, s'il s'oppose à sa volonté autocratique ?

Dans son entourage, on dit que Guillaume pense qu'il s'agit, à l'heure présente, d'une question de vie ou de mort pour la patrie allemande et pour sa propre couronne, et que toute défaillance de sa part serait fatale pour son trône même.

Il ne cédera donc pas. Mais comment se terminera ce conflit entre le pouvoir souverain et la volonté populaire ? nul ne saurait le prévoir ; mais il serait contraire à la logique des événements que ce dénouement fût favorable à l'autorité impériale, si légèrement compromise par le jeune souverain.

Le traité de commerce franco-russe a été signé le 16 de ce mois à Peterhof par le tsar ; c'est le premier traité avec la France depuis 1859. Il est surtout caractéristique parce que l'Allemagne a fait de grands efforts pour conclure un traité analogue, sans y réussir.

Les élections d'Allemagne inspirent de grandes craintes à tous ceux qui désirent le maintien de la paix en Europe. On est persuadé que si le socialisme continue à progresser dans l'empire, s'il gagne l'armée, l'empereur sera forcé de faire la guerre pour détourner sur la gloire tout ce qui n'est pas encore attaqué par le socialisme..

* * *

Le président Carnot est malade et son état paraît être assez grave pour inspirer des inquiétudes.

Dans une récente consultation, trois éminents médecins l'ont déclaré atteint d'anémie, ce qui serait probablement une affection cardiaque.

Le président est parti pour Fontainebeau, où il se reposera plusieurs semaines.

* * *

La décision de la cour de Cassation sur l'appel de Charles de Lesseps et autres convaincus de fraudes dans l'affaire de Panama a produit une grande sensation en France. La cour a annulé les sentences parce que le statut de limitation couvrait les offenses alléguées et que le chef d'accusation contre les prisonniers était irrégulier.

En conséquence de cette décision, M. Eiffel a été libéré immédiatement. M. Charles de Lesseps, qui est retenu à l'hôpital Saint-Louis par une forte attaque de dyspepsie, a appris qu'il était libre, mais il était trop malade pour quitter l'hôpital.

La prescription couvre donc les coupables ; mais ils n'en restent pas moins irrévocablement condamnés et flétris par la conscience publique.

* * *

Une crise ministérielle est venue compliquer la situation déjà si troublée en Italie par une position financière déplorable. M. Gilliott est parvenu à reconstituer son ministère, mais en y introduisant des éléments hétérogènes qui rendent le cabinet plus faible que jamais.

Le gouvernement italien est à bout de ressources. Il faudrait des millions et encore des millions pour maintenir l'effectif de l'armée de terre et de mer que l'Allemagne impose à son alliée ; mais le trésor de l'Etat est à sec. On ne peut songer, pour le remplir, à créer de nouveaux impôts ; ceux existants sont déjà trop lourds. Le peuple qui en est écrasé s'en prend, non sans raison, à la triple alliance qui devient de plus en plus impopulaire en Italie.

Cette Triple-Alliance semble se heurter à des échecs successifs. Depuis longtemps, elle faisait de grands efforts pour attirer à elle l'Angleterre. Or, tout récemment, sur une question qui lui était

posée par un membre du parlement, M. Edouard Grey, sous-secrétaire du *Foreign Office*, à la chambre des communes anglaise, a déclaré qu'il n'existait entre l'Angleterre et les puissances faisant partie de la Triple-Alliance aucun engagement qui ne fût connu du parlement.

La déclaration est des plus nettes ; elle est conforme, du reste, à la politique anglaise, qui ne veut se lier par aucun traité avec les puissances du continent et tient à bénéficier de la situation exceptionnelle que lui procure sa position insulaire.

*
* *
*

A l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Palestro, cette victoire des armées française et italienne contre l'Autriche en 1859, on inaugurerait le mois dernier un monument élevé sur l'ossuaire où sont déposés les restes des soldats morts dans ce combat. Le roi Humbert n'a pas osé déplaire à son maître de Berlin en assistant à cette mémorable cérémonie. Le *Secolo*, de Milan, n'a pas craint de désapprouver vivement cette conduite. " L'histoire, dit-il, écrite avec le sang ne s'efface pas avec de mystérieux traités. " Ce journal parle d'or et nous croyons qu'il est le fidèle interprète des sentiments du peuple italien.

Cette inauguration donne au *Moniteur universel* l'occasion de rappeler un intéressant souvenir. Voici son récit :

Le soir même du combat, Victor-Emmanuel voulut réunir à sa table tous les officiers du régiment de zouaves. Les officiers français et les officiers de l'état-major italien dînèrent côte à côte. Un capitaine de zouaves, M. Parguez, mort depuis lieutenant-colonel lorsqu'il revenait du Mexique, et qui s'était fort distingué dans la journée, était placé près d'un officier piémontais, un lieutenant de Nice-cavalerie encore tout jeune, dont il avait remarqué la belle tenue sous les balles autrichiennes. Les deux officiers causèrent ensemble de la façon la plus amicale.

Le lendemain, ce même officier sarde, chargé d'escorter les prisonniers faits la veille, se présenta devant le colonel de Chabron et lui fit part de la mission qu'il avait reçue de recevoir en dépôt les prisonniers du 3e zouaves.

Le jeune officier s'exprimait sans aucun accent dans le français le plus pur. Etonné d'entendre un étranger parler ainsi notre langue, le colonel de Chabron lui en fit ses compliments.

—Je suis Français, répondit le jeune lieutenant.

— Français ! répliqua le colonel avec étonnement. Puis avec sévérité : Pourquoi ne servez-vous pas dans l'armée française ?

— Je suis banni.

— Banni à votre âge ? Qu'aviez-vous donc fait ?

— J'ai été banni à l'âge de sept ans.

— Oh ! vous êtes le second fils du duc d'Orléans : vous êtes le duc de Chartres.

Le colonel, ému de cette rencontre fortuite et de la simplicité de ce jeune homme, déjà orphelin, et qu'avait frappé si cruellement la destinée, s'inclina respectueusement devant cette infortune si noblement supportée et suivit longtemps des yeux le jeune lieutenant escortant ses prisonniers au milieu des tentes de l'armée piémontaise.

* * *

Les étudiants socialistes de Paris viennent de se livrer à une manifestation incendiaire et qui indique à quel point la France est troublée et malade.

Parmi ces étudiants il y a de futurs magistrats, de futurs médecins, et dans tous les cas de futurs soldats !

Eh bien, ces jeunes gens se sont réunis pour décréter qu'il ne devait plus y avoir ni patrie ni armée !

Autrefois on criait " Vive la France " sur les bancs des collèges et des facultés, et dans les cours des casernes.

Les étudiants socialistes ont réformé tout cela.

Pour eux " Plus de France ! "

" Combien sont-ils, dit un confrère parisien ? Je n'en sais rien.

" Mais ce que je sais bien, c'est que si j'étais encore étudiant j'engagerais tous mes amis, à poursuivre dans les rues les étudiants socialistes, à les mettre en demeure de saluer le drapeau tricolore, à les rendre sourds à force de crier à leurs oreilles " Vive la France ! "

" A bas la patrie ! " est un cri terrible quand il est proféré par des rôdeurs sans feu ni lieu, sortis d'une prison pour rentrer dans une autre.

Mais que direz-vous de ce même cri quand il est proféré par des jeunes gens dont le régiment va s'emparer ?

Vous direz avec moi que c'est une chose monstrueuse et tristement inédite dans un pays où, jusqu'à ce jour, les enfants avaient le culte du drapeau et l'amour de la patrie.

*
*
*

L'exposition de Chicago offre cette caractéristique sur laquelle on ne saurait trop insister : par respect pour le jour du Seigneur, l'exposition est fermée le dimanche.

Il faut aussi remarquer que l'administration de cette exposition a donné la place d'honneur à l'idée religieuse.

Il convenait que quelques grandes œuvres catholiques de France, cette terre par excellence des grandes et fécondes œuvres de propagande religieuse et de charité, manifestassent leur activité, par la participation qu'elles prendraient à l'exposition de Chicago.

L'œuvre du Vœu national du Sacré-Cœur a envoyé une splendide aquarelle représentant la basilique du Sacré-Cœur, magnifiquement encadrée dans les squares et promenades qui lui serviront d'introduction et de cortège. Des photographies, un résumé du Bulletin de l'Œuvre, complètent cet envoi qui occupe le centre de l'exposition catholique. Une carte murale, mentionnant, diocèse par diocèse, le nombre des prêtres, des fidèles, des grands et petits séminaires, donne la physionomie générale de la France ecclésiastique en 1893.

Comme pour répondre au panorama de la France ecclésiastique, une autre carte murale établie d'après les documents fournis par la Société générale d'Education et d'Enseignement, indique, départements par départements, le nombre d'élèves et le nombre d'écoles primaires tenues par des congréganistes : éloquent tableau qui arrive à l'appui de la récente déclaration que Léon XIII faisait à Mgr l'évêque de Vannes : "c'est surtout à cette œuvre qu'il faut consacrer vos ressources, dans l'intérêt de l'Eglise et de votre pays."

Parmi les autres œuvres catholiques représentées à Chicago, nous citerons encore l'œuvre de la Propagation de la Foi qui expose ses annales, publiées en treize langues, à la glorification des conquêtes du Christ vainqueur du monde.

La province de Québec aurait pu avantageusement imiter ce qui s'est fait en France et montrer au monde, par quelques grandes cartes murales ou tableaux synoptiques, nos nombreux diocèses avec leurs paroisses et tous leurs établissements religieux.

*
*
*

Parmi tous ces établissements qui font la gloire du Canada catholique, venait en première ligne la maison-mère des sœurs de la

Congrégation de Notre-Dame ou Villa-Maria. “ Ce superbe édifice qui avait coûté des sommes considérables n'est plus aujourd'hui, dit *la Semaine religieuse*, qu'un monceau de ruines. Quelques heures, hélas ! ont suffi pour anéantir l'œuvre de nombreuses années de travaux, de sacrifices et de dévouement. L'origine du feu est due à la négligence d'un plombier qui avait laissé sur le toit un fourneau rempli de charbons enflammés.

“ Arrivés sur le théâtre de l'incendie, les pompiers espéraient, grâce aux murs de refend qui s'élevaient entre chaque pavillon, circonscrire les flammes dans la partie centrale de l'édifice. Mais pour cela, comme, par un vice de construction commun à la plupart de nos grandes maisons, les coupe-feu ne dépassaient pas la toiture, il aurait fallu monter sur le toit et, sans retard, y pratiquer une large ouverture. Malheureusement, quoique l'eau fût abondante et à proximité, l'aqueduc du couvent n'exerçait pas une très forte pression, et, d'un autre côté, les flammes sortaient avec tant de violence des fenêtres ouvertes et très rapprochées les unes des autres qu'il était difficile d'appuyer les échelles sur les murs. Aussi bien, M. Benoit, le chef des pompiers de Montréal, pressentant le danger, ordonna bientôt à ses hommes de *retraiter* devant les flammes qui couraient comme dans une traînée de poudre à travers le bran de scie dont on avait chargé les fermes de la toiture.

“ A peine ce commandement est-il donné que l'un des clochers s'écroule avec un fracas terrible et que le brave Dufour est blessé à mort sous les débris enflammés. Le feu suivant dès lors tous les étages supérieurs sans rencontrer aucun obstacle, se communique aussitôt à l'église avec une effrayante intensité et attaque le dôme. Les flammes montent en tourbillons. La tôle du toit se levant par longues feuilles et se roulant en cent figures fantastiques est lancée par le vent dans toutes les directions. Tout à coup des craquements épouvantables se font entendre, puis le dôme, avec sa flèche et sa lourde croix d'acier, s'affaisse en jetant de toutes parts des gerbes d'étincelles.

“ A ce moment le spectacle était sinistre à voir. Les colonnes de feu s'élevaient à cent pieds au-dessus de l'édifice ; on les voyait se tordre comme d'énormes serpents autour des murs, des galeries, des arcs et des cintres de ce temple magnifique.

“ Il fut bientôt évident que la maison tout entière deviendrait la proie de l'élément destructeur. Les murs et les tours continuaient à s'écrouler ; les carreaux volaient en éclats ; des explosions se produisaient en différentes parties du couvent et poussaient tantôt des tourbillons de fumée noire qui montaient lentement dans les

airs, tantôt des vagues de flammes qui roulaient sur le sol jusqu'à plusieurs centaines de pas en dehors de l'édifice.

“ Dans tous les vastes parterres environnants, entre les touffes de verdure et les plates-bandes de fleurs, gisait pêle-mêle la multitude des objets sauvés. La grande croix noire en bois, cette croix qui fait le seul ornement de la cellule des religieuses, se dressait au milieu de ces objets, et parlait à tous de pénitence et de sacrifice.

“ Aussi les sœurs ont-elles fait preuve d'un courage admirable dans cette douloureuse circonstance. Malgré une émotion facile à comprendre, aidées par les séminaristes, les prêtres et les citoyens de la ville, elles ont travaillé au sauvetage avec une héroïque énergie ! Plusieurs d'entre elles cependant pleuraient à chaudes larmes en voyant tomber une à une les pierres d'une maison qui leur était si chère ! D'ailleurs, en présence d'une aussi terrible catastrophe, aggravée encore par la mort d'un de nos braves pompiers, tombé au champ d'honneur en accomplissant courageusement son devoir, qui resterait froid et insensible ?

“ Mais au milieu d'une si cruelle épreuve, une grande consolation avait été ménagée aux Dames de la Congrégation par la divine Providence : les reliques de leur fondatrice, la vénérable Marguerite Bourgeoys, que l'on peut voir encore dans la crypte de l'église, n'ont pas été atteintes par les flammes, et la croix en bois plantée sur cette tombe bénie est elle-même restée intacte au milieu des décombres et du feu.

“ Encouragées par les prodiges de vertu dont ces cendres réveillent le souvenir, soutenues par les plus nombreux et les plus touchants témoignages de sympathie, inspirées par le ciel, les religieuses de la Congrégation vont se mettre à l'œuvre sans retard et relever les ruines que l'incendie a semées autour d'elles.

“ C'est ainsi que le Seigneur, tout en frappant ceux qu'il aime, ne manque jamais de manifester en même temps d'une manière éclatante sa bonté et sa miséricorde.

“ Oui, ce sera pour les religieuses une consolation de penser que le divin Maître, dans une si grande épreuve, leur a conservé au moins ce que des enfants ont ici-bas de plus cher et de plus sacré, les reliques d'une mère vénérée ! Ce sera pour elles toutes une consolation efficace de penser aussi qu'à l'occasion d'un tel malheur le bon Dieu a visiblement versé dans leurs âmes une surabondance de grâce, de force et de courage ; de penser que leur douleur a été par tous environnée d'une sincère et respectueuse sympathie ; et que d'autre part, la ruine pécuniaire où la Providence vient de les jeter après trois longs siècles d'abnégation et de dévouement, est

une réponse éloquente à ces réformateurs dont les prétentions vaines ou malicieuses, en rendant impossibles les épargnes de nos institutions, rendraient du même coup impossible le relèvement d'un pareil désastre."

Quelques jours plus tard un autre incendie détruisait de fond en comble l'église de la Longue-Pointe, un souvenir historique qui datait de 1726, et qui renfermait une œuvre artistique de grande valeur, les boiseries du chœur faites en 1740.

C'est une perte extrêmement sensible à tous les points de vue. Le feu s'est propagé d'une maison voisine occupée par un boulanger. Une partie du presbytère est également détruite. Malgré le courage de la population de la Longue-Pointe à laquelle les sœurs de l'asile et les frères de la Charité donnaient l'exemple de l'intrépidité, presque rien n'a pu être sauvé de l'ancienne église, tant le feu s'était rapidement développé.

*
* *

On vient de célébrer les noces d'or de M. P. F. Dorval, curé de l'Assomption, et en même temps, le soixantième anniversaire du collègue de l'Assomption.

Ce collègue fut fondé, non sans de grandes difficultés, par trois hommes courageux, dont le nom et le souvenir sont restés profondément gravés dans le cœur des nombreux élèves sortis de cet établissement : M. le curé F. Labelle, M. le docteur Meilleur et M. le docteur Cazeneuve.

Si l'on veut savoir ce qu'il fallut d'énergie aux fondateurs pour mener à bien une entreprise qui rencontra tout d'abord la plus vive opposition des habitants, il faut lire le *Mémorial de l'éducation du Bas-Canada*, du docteur Meilleur, les *Annales du collège de l'Assomption*, par M. Dansereau.

On y verra combien les débuts furent difficiles, quelles tracasseries étaient réservées aux promoteurs de cette heureuse et utile création, mais aussi quel concours ils trouvèrent dans l'intervention de Mgr Lartigue et de Mgr Bourget et comment enfin ils triomphèrent de tous les obstacles. C'est le sort des œuvres vraiment fécondes de naître dans la douleur.

Les trois fondateurs ont assez vécu pour avoir la consolation de constater le succès de leur cher établissement. Que diraient-ils aujourd'hui, s'ils avaient eu la joie d'assister aux fêtes dont nous venons d'être les témoins ?

Ce collège, ce n'est plus seulement la petite construction à deux étages avec comble qui au commencement de 1893 s'élevait dans un terrain nu et désolé, semblable à une thébaïde, à l'extrémité du village de l'Assomption. Ce n'est même plus cet ensemble de bâtiments successivement agrandis en 1846 et en 1852 qui commençaient à prouver l'importance croissante de l'établissement. C'est aujourd'hui un véritable, grand et beau collège, dont la façade sur la principale rue de l'Assomption n'a pas moins de 400 pieds. On vient, ces jours-ci, d'achever la nouvelle construction de 120 pieds de long, vaste rectangle qui comprend au rez-de-chaussée une salle de récréation grandiose, dans laquelle le dîner de la fête réunissait 700 convives à l'aise, au-dessus une salle d'études pour 400 élèves, puis deux étages occupés par les dortoirs pleins d'air et de lumière.

Ajoutez à cela de vastes cours, si vastes que les 375 élèves du collège y semblent isolés, un très beau jeu de balle, un peu plus loin l'école d'agriculture, puis en face la salle académique entourée d'un grand jardin botanique dont profitent les élèves de l'institution ; de magnifiques arbres qui ne datent cependant que de la création de la maison et dont la croissance merveilleuse paraît être une image du succès du collège, et vous aurez une idée de l'importance de cette excellente maison d'éducation qui fait tant de bien parmi nous.

* * *

Naguère encore, l'hon. M. Laurier déclarait hautement en parlant que si l'on pouvait lui prouver que les écoles prétendues *non-sectarian* de Manitoba n'étaient en réalité que des écoles protestantes, il se lèverait pour condamner ouvertement par tout le pays cet attentat à la liberté qui ferait contribuer forcément des catholiques à des écoles protestantes.

Cette preuve, Mgr l'archevêque de Manitoba vient de la faire d'une manière inattaquable.

Dans son admirable résumé, le vénérable archevêque de Saint-Boniface a exposé les faits avec une impartialité, une hauteur de vue, une autorité que les adversaires les plus préjugés de tout ce qui est catholique ne pourront s'empêcher de reconnaître.

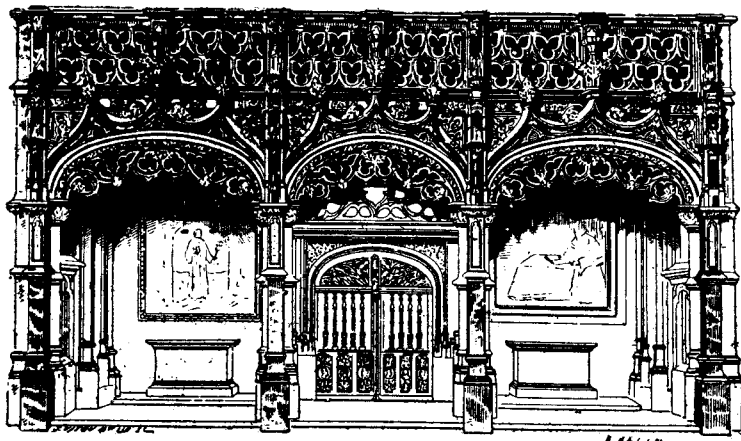
Posant ses conclusions, Mgr Taché commence en déclarant :

“Après tout ce que je viens de dire, il m'est impossible de croire que les écoles publiques de Manitoba ne soient pas la continuation des écoles publiques protestantes établies par la loi dans la province et en force depuis le 3 mai 1871 jusqu'au 1er mai 1890.”

Toute la question est résumée dans cette déclaration.

Les écoles publiques du Manitoba ne sont pas des écoles publiques, ce sont des écoles protestantes établies, pour nous servir d'une locution populaire, sous de faux prétextes.

Le mémoire de Mgr Taché ne laisse subsister aucun doute à cet égard dans l'esprit des gens impartiaux à quelque religion qu'ils appartiennent.



Jubé et porte du chœur de l'église de Brou, France.

LES BASTONNAIS ⁽¹⁾

LIVRE I^{er}

L'ORAGE S'AMONCELLE.

(Suite.)

M. Belmont témoigna d'abord quelque surprise, mais quand il vit l'expression des traits de Roderick, il comprit aussitôt l'allusion et répliqua avec une bonne humeur et une vivacité toutes françaises :

— Oh ! sans doute, il y a une femme dans l'affaire. Vous voulez être aussi réhabilité aux yeux de Pauline. Ce n'est que justice et cela sera fait. Je lui ai fait part de tous mes soupçons à votre égard et lui ai répété toutes mes accusations contre vous. Mais, à propos, cela me rappelle que je n'ai jamais parlé de tout cela à personne. Comment donc, je vous prie, la nouvelle vous en est-elle parvenue ? Vous devez l'avoir apprise avant de venir ici ce soir.

— Oui, Monsieur, et c'est expressément pour cela que je suis venu.

— Qui donc peut bien vous en avoir parlé ?

Hardinge ne put retenir un joyeux éclat de rire. Dans le corridor, une voix argentine lui fit écho.

— En vérité, la trahison est partout, s'écria gaiement M. Belmont. Les pires ennemis d'un homme sont les membres de sa propre famille.

Tout en parlant, il s'avança rapidement vers la porte qu'il ouvrit toute grande. Pauline était devant lui, les yeux tout en larmes ; mais un sourire d'ineffable joie se jouait sur ses blanches lèvres.

— Ne m'embrassez pas ; ne me parlez pas, dit M. Belmont avec une gravité simulée. Je ne veux entendre aucune explication. Arrangez cette affaire avec Monsieur que voici. S'il vous pardonne, comme il a pardonné à votre père, je verrai ce que je peux faire pour vous.

(1) Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1893, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'Agriculture.

Il sortit du salon, laissant Pauline et Roderick seuls pendant un gros quart d'heure. Pas n'est besoin de dire que les heureux jeunes gens rirent et pleurèrent tour à tour dans la joie que leur causait leur victoire.

Quand M. Belmont revint de la cave avec une bouteille d'un vieux bourgogne exquis, la réconciliation fut complète et ce soir-là il n'y eut pas, dans tout Québec, de cœurs plus heureux que ceux de Roderick Hardinge et de Pauline Belmont. M. Belmont était content d'avoir fait une bonne action, mais il n'était pas vraiment heureux. Pourquoi? La suite nous le dira.



XVIII

RODERICK HARDINGE.

Il était près de neuf heures lorsque Hardinge rentra dans ses appartements, aux casernes. Il avait passé une journée semée de péripéties et il se sentait fatigué. L'entrevue qu'il venait d'avoir avec M. Belmont était, néanmoins, si exclusivement l'objet de ses préoccupations, qu'il ne parut pas disposé à chercher le repos que

réclamait l'épuisement de ses forces physiques.

Machinalement, il ôta son costume civil et revêtit la petite tenue de son grade. Puis il se mit à marcher dans sa petite chambre, absorbé dans ses pensées. De temps en temps il parlait à intelligible voix, sans en avoir conscience, ou il fredonnait des morceaux de chansons ou même il se mettait à rire tout doucement.

Arnold et sa troupe de rebelles étaient complètement oubliés pour le moment. Les événements militaires qui l'avaient tant occupé dans le cours des derniers jours étaient comme effacés de sa mémoire et les mouvements des troupes dans les cours des casernes échappaient complètement à son attention.

On a dit, et non sans raisons plausibles, que le soldat, à la veille

d'une bataille, est plus sensible aux doux sentiments du cœur et oublie plus facilement tout le reste, qu'aucun autre mortel.

Il en était ainsi de Roderick, ce soir-là. Il appréciait vivement l'étendue des dangers qu'il avait courus et l'importance de la victoire qu'il avait remportée pendant la dernière heure. Qu'aurait donc été pour lui la gloire des armes, le renom acquis par des services patriotiques, s'il avait perdu Pauline?

Et, s'il faut dire toute la vérité, le pays lui-même valait-il la peine d'être sauvé sans elle?

Roderick Hardinge avait vingt-sept ans. Il était Écossais de naissance, mais il avait passé au Canada la plus grande partie de sa vie. Son père était officier dans le fameux régiment écossais de Fraser, dont l'histoire est si intimement liée à la conquête de la Nouvelle-France. Après la bataille des plaines d'Abraham à laquelle il prit une grande part, ce régiment fut caserné dans la ville de Québec pendant quelque temps, et lorsqu'il se débanda finalement, la plupart de ceux qui le composaient, officiers aussi bien que soldats, s'établirent dans le pays, ayant obtenu du gouvernement impérial de grandes concessions de terre dans la région du Golfe. Cette colonie a fait sa marque dans l'histoire du Canada, et jusqu'à nos jours, les familles écossaises de la Malbaie doivent être rangées parmi les plus distinguées, dans les annales de la province.

Tout en conservant beaucoup des meilleures qualités caractéristiques de leur origine, ils se sont complètement identifiés avec leur nouvelle patrie et par leurs unions avec les familles de race française, ils ont presque entièrement perdu l'usage de la langue anglaise.

Le père de Roderick avait imité l'exemple d'un grand nombre de ses camarades officiers, et dans l'automne de 1763, quelques semaines après la capitulation de Vaudreuil à Montréal et l'établissement définitif de la puissance britannique au Canada, il avait résigné sa position dans l'armée et s'était établi sur un beau domaine dans Montmagny, à peu de distance de Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent. C'est là, qu'il avait appelé d'Écosse sa famille. Roderick, son fils unique, avait douze ans à son arrivée au Canada, et il avait grandi ainsi comme un enfant du sol. Il n'avait jamais quitté le pays, et à la mort de ses parents, il avait hérité du patrimoine paternel qu'il avait considérablement amélioré et cultivé avec beaucoup de succès. Il avait passé souvent ses moments de loisir dans la ville de Québec où sa position, sa richesse et sa bonne éducation lui avaient ouvert les portes des

cercles les plus choisis et les plus exclusifs de la petite, mais aristocratique capitale.

Grâce aux circonstances de cette époque, la langue française lui était devenue presque plus familière que la langue anglaise et le lecteur aura sans doute compris que la plupart des conversations que nous avons rapportées étaient tenues en français. Il en était surtout ainsi dans ses relations avec Pauline et son père qui ne parlaient ni l'un ni l'autre un mot d'anglais.

Aux premières nouvelles de l'invasion du Canada par les troupes continentales, il avait aussitôt laissé ses domaines aux soins de son vieil ami Donald, et bouclant l'épée de son père, il s'était empressé de se rendre à Québec et de s'enrôler dans l'armée. Les restes du régiment écossais de Fraser, complétés d'autres recrues, avaient été formés en régiment, appelé les *Emigrants royaux*, sous le commandement du colonel Allan McLean et l'on aurait naturellement pensé que Roderick s'y serait enrôlé, mais pour quelque raison à lui connue, il n'en avait rien fait. Il avait pris une commission régulière dans un régiment de la milice de



Québec commandé par le colonel Caldwell. C'est comme officier de ce régiment qu'il avait rempli les services remarquables que nous avons rapportés dans les chapitres précédents.

Roderick Hardinge était grand, robuste, taillé en athlète et d'une nature ardente. Il était grand amateur d'exercices du corps et de courses lointaines. Il avait fait beaucoup d'excursions

en raquettes avec les coureurs des bois jusqu'au cœur des régions inhabitées. Souvent il avait erré pendant des mois entiers avec quelques-uns des jeunes Hurons de Lorette, à la chasse au cerf ou au buffle. Il était excellent cavalier, comme nous l'avons vu par sa course à Trois-Rivières.

Son éducation n'avait pas été négligée et ses belles facultés

mentales avaient été cultivées par les soins de son père et le meilleur enseignement que les savants ecclésiastiques français de Québec pouvaient donner. Il était d'un teint très blanc, avec de soyeux cheveux blonds et une barbe de lin. L'homme est généralement gouverné par les contrastes ; c'est probablement pour cette raison qu'il aimait Pauline aux cheveux bruns et aux yeux noirs. Il était de dix ans son aîné et la connaissait depuis son enfance, mais son teint fleuri et sa parfaite santé le faisaient paraître beaucoup plus jeune et quand les deux marchaient côte à côte, on ne remarquait aucune choquante disparité d'âge.

Roderick venait de boutonner le dernier bouton de sa veste de petite tenue quand on frappa à la porte, Donald entra. Après avoir reçu un chaleureux accueil, il informa son maître qu'il avait terminé ses reconnaissances de rebelles, ceux-ci devant parler par eux-mêmes dès le lendemain. Il lui apprit qu'il arrivait du château où il avait donné ces renseignements au lieutenant-gouverneur. Hardinge le remercia pour sa diligence et sa fidélité, et comme récompense, en réponse à une question de Donald, il lui ordonna de ne pas retourner à la ferme, mais de rester dans la ville pour prendre part à la défense.

Tant que le pays serait en danger, le domaine de Montmagny pouvait prendre soin de lui-même.

XIX

LES COLOMBES EFFRAYÉES.

Pauline avait peu ou point d'appréhensions. Son petit être était tout cœur et son esprit ne pouvait embrasser la signification des événements politiques qui se passaient devant ses yeux et dont son avenir dépendait plus ou moins. Pour elle, la loyauté à la France consistait simplement à révéler son père et à lui obéir. Pour elle, la fidélité au roi ne s'étendait guère au delà de l'amour pour son beau et viril représentant, Roderick Hardinge.

Heureuse la femme qui n'est pas forcée de sortir du cercle des affections ! Noble, la femme dont l'héroïsme est purement du cœur et non de la tête. Il y a plusieurs espèces de martyrs, mais celui du pur amour est le plus grand par la concentration de son abnégation.

Après le départ de Roderick, Pauline ressentit le besoin d'être seule un instant, afin de repasser dans son cœur toutes les scènes pathétiques de cette soirée. Ce n'était pas un procédé d'analyse :

son esprit en était incapable. C'était simplement une calme revue de tous les faits, propre à les retracer plus vivaces encore et à en rendre l'effet plus tendre au cœur. Pendant une longue heure, elle resta assise sur le pied de son lit, tantôt pleurant, tantôt souriant ; par moments, rejetant en arrière sa jolie tête, ou cachant sa douce figure dans ses mains. Parfois une ombre couvrait ses traits délicats, mais elle était bientôt remplacée par un air de sérénité. Finalement son attitude se résuma en une apparence de bonheur dans la prière. Ses mains se joignirent sur ses genoux, son front s'inclina et ses lèvres murmurèrent des mots de gratitude.

Belle Pauline ! Assise là, les yeux penchés et tout son être partagé entre son amour terrestre et son devoir envers le ciel, elle était le vrai type de la femme aimable.

L'aiguille marquait onze heures à la petite pendule d'ivoire placée sur le manteau de la cheminée, quand elle entendit gratter à sa porte. Quelle fut la surprise de Pauline, en répondant à cet appel, de voir la petite Blanche entrer dans la chambre !

—Eh quoi ! ma petite fleur des bois, qu'est-ce qui peut bien t'amener ici ce soir ? s'écria-t-elle.

L'enfant courut à sa marraine et ne répondit pas d'abord ; mais quelque chose dans son regard faisait soupçonner que tout n'allait pas bien. Sa présence même à pareille heure était l'indice d'événements inusités, car Pauline savait que Blanche n'avait jamais passé une nuit hors de la cabine de Batoche.

—Es-tu seule, ma chérie, demanda-t-elle.

—Oh ! non, marraine, grand-père est avec moi.

—Où ?

—En bas.

—Y a-t-il quelqu'un avec lui ?

—Oui, M. Belmont est avec lui. Grand-père est venu voir M. Belmont.

—Ces paroles rassurèrent quelque peu Pauline. Elle savait que Batoche venait rarement, s'il venait jamais à la ville, mais probablement les circonstances actuelles l'avaient forcé à faire cette démarche ce soir, et il avait amené sa petite fille avec lui en cas qu'il dût tarder trop longtemps. Elle se hâta donc de détacher le bonnet et le manteau de l'enfant.

—Viens près du feu, dit-elle, et chauffe-toi pendant que je te tire des gâteaux et des confitures du buffet.

Tout en parlant, elle remarqua un regard étrange dans les yeux de la petite fille.

— Dis-moi, Blanche, qu'y a-t-il ? demanda-t-elle.

— Je ne sais rien, marraine, sinon que je dois passer la nuit avec vous.

— Passer la nuit avec moi ? C'est très bien. Je prendrai bien soin de toi, ma chérie. Mais es-tu bien sûre de ce que tu dis ? Qui t'a dit cela ?

— M. Belmont lui-même.

— Mon père t'a envoyée à moi ?

— Oui, et il m'a dit de rester avec vous jusqu'à ce que lui et mon grand-père viennent me chercher.

— Sont-ils en bas tous deux ?

— La figure de l'enfant reprit son étrange expression et elle répondit :

— Ils y étaient il y a un instant, mais

Une grande crainte serra le cœur de la pauvre Pauline. Elle comprit instinctivement que quelque chose allait mal.

— Descends avec moi, Blanche, lui dit-elle à voix basse, prenant l'enfant par la main et la conduisant, en marchant sur la pointe des pieds, à l'étage inférieur. Le silence régnait dans les corridors, Les lumières du salon étaient éteintes. Le bureau, en arrière, était vide. La coiffure de son père et son pardessus n'étaient plus à leurs crochets dans le hall. Elle alla à la chambre de la servante et la trouva plongée dans un profond sommeil : il n'y avait donc aucun renseignement à obtenir de ce côté. Elle se dirigea vers la porte d'entrée qu'elle ouvrit, et regarda dans la rue. Elle put aisément distinguer les empreintes de souliers d'hommes sur la neige des marches du perron et la trace des patins d'un traîneau décrivant une courbe raide à partir du bord du trottoir.

— Ils sont partis ! murmura-t-elle.

Et serrant Blanche dans ses bras, elle remonta à sa chambre.

— Ne pleurez pas, petite marraine, dit Blanche, en jetant ses bras autour du cou de Pauline. Grand père m'a dit qu'il viendrait me chercher avant le jour.

A ce moment, le pas assourdi des soldats se fit entendre le long la rue et des commandements donnés à voix basse arrivèrent aux oreilles attentives de Pauline. Elle comprit qu'il se passait quelque chose de grave. Elle ferma les volets hermétiquement, rabattit les épais rideaux de ses fenêtres, attisa le feu dans l'âtre et assises devant le foyer sur des chaises basses, comme deux colombes effarouchées, elle et Blanche attendirent le lever de l'aurore.

XX

L'ARMÉE FANTÔME.

Après avoir quitté la salle du banquet, le lieutenant-gouverneur s'empressa de prendre les mesures que lui imposaient les nouvelles importantes qu'il avait reçues de Donald. Maintenant que la longue incertitude avait enfin cessé, et que la menace d'invasion des Bastonnais était devenue une réalité, il sentait renaître en lui l'énergie indispensable en de telles circonstances. Quelques-uns des anciens chroniqueurs, Sanguinet en particulier, ont accusé M. Cramahé de négligence dans la préparation de la défense de Québec, mais les recherches que nous avons faites pour la composition de cet ouvrage nous ont convaincu que cette accusation n'est que partiellement fondée. Le lieutenant-gouverneur agit avec lenteur dans la première période de la campagne parce qu'il partageait l'incrédulité générale à propos de l'attaque à redouter des troupes continentales et qu'il ne la croyait pas sérieuse. Quant aux mouvements de Montgomery à l'ouest, il n'avait aucune raison urgente de les craindre, puisque cet officier devait trouver à sa rencontre, dans le district de Montréal, le gouverneur-général et commandant en chef, Guy Carleton lui-même.

Carleton avait retiré de Québec presque toutes les troupes régulières pour les incorporer à son armée et aussi longtemps qu'il les employait à repousser ou à tenir en échec Montgomery, Cramahé avait réellement peu de responsabilité à encourir. On savait bien que la marche d'Arnold dans l'est, à travers les forêts du Maine était dirigée contre Québec, mais les Canadiens de cette époque, qui comprenaient tous les dangers et toutes les difficultés de l'hiver dans les forêts vierges, ne pouvaient croire que la colonne d'Arnold atteindrait jamais sa destination, et comme nous le verrons dans le livre suivant, en décrivant les principaux épisodes de cette marche héroïque, ce scepticisme reposait sur d'excellentes raisons.

Mais quand, enfin, après beaucoup de rumeurs contradictoires et un chassé-croisé de faux renseignements qui aurait pu embarrasser n'importe quel commandant, Cramahé apprit par les lettres d'Arnold, interceptées par Donald, et par le service volontaire de reconnaissance si bien fait par ce dernier, que l'armée continentale s'approchait réellement de Québec. Nous devons à la mémoire d'un digne officier, même dans ces pages de roman, de dire qu'il agit avec jugement et activité en prenant toutes les mesures préliminaires

nécessaires pour protéger Québec jusqu'à l'arrivée du gouverneur Carleton et de ses troupes régulières.

Au sortir de la salle du banquet, il revêtit son uniforme, et s'enveloppant avec précaution de son manteau militaire, il résolut d'inspecter personnellement tous les postes de défense de la cité. Il se dirigea d'abord vers les casernes de la place de la Cathédrale où il eut une brève conférence avec les principaux officiers.

Il visita ensuite chaque porte et les approches de la citadelle où il reconnut avec plaisir que les sentinelles étaient exceptionnellement vigilantes et tout à fait à la hauteur des exigences de la situation, sans savoir précisément ce qu'étaient ces exigences. Le lieutenant-gouverneur descendit alors à la basse ville plongée dans les ténèbres et se promena longtemps le long des rives du Saint-Laurent.

Vers trois heures du matin, un traîneau s'arrêta à la porte d'une grande maison carrée dans une rue retirée. Deux hommes en descendirent, l'un d'âge moyen, droit et vêtu de riches fourrures, l'autre, vieux, maigre et vêtu comme un chasseur indien, avec un gros bonnet de peau de renard sur la tête. Pendant qu'ils traversaient le trottoir entre le traîneau et le perron de la résidence, un homme de haute taille, la figure encapuchonnée, s'avavançait lentement de l'autre côté de la rue.

J. LESPÉRANCE.

(A suivre.)

